

Securing the commons No.4

Institutions
traditionnelles,
utilisateurs multiples
et perspectives
modernes en matière
de propriété
commune

Accompagner le changement au sein
des systèmes pastoraux du Borana

Boku Tache et Ben Irwin
Avril 2003



Les auteurs

Boku Tache est un Oromo du Borana. Il est né et a été élevé dans une famille de pasteurs. Il est titulaire d'un BA en sociologie (1996) et d'un MSc en Anthropologie sociale de l'université d'Addis Ababa. Il s'est spécialisé dans l'étude des institutions traditionnelles de gestion des ressources naturelles, particulièrement chez les Boranas. Il est actuellement conseiller principal en systèmes sociaux dans le projet de gestion conjointe des forêts du Borana, administré par SOS Sahel International (GB), Ethiopie.

Ben Irwin est forestier. Il est spécialiste du développement rural et conseiller en développement participatif. Il est titulaire d'un BTEC HND en gestion des ressources rurales (1988) et d'un MSc en foresterie environnementale (1997). Ben Irwin a travaillé dans le domaine du développement participatif pendant 9 ans au Cameroun et en Ethiopie pour BirdLife International, le *Centre of Arid Zone Studies University of Wales* et SOS Sahel International (GB). Il est actuellement responsable de projet de gestion conjointe des forêts du Borana administré par SOS Sahel International (GB), Ethiopie.

Remerciements

La série « Securing the Commons » est financée par le Comic Relief, la NORAD (l'Agence Norvégienne pour le Développement), et le DFID (le Département pour le Développement International, GB). Nous les remercions.

« Commons » – ou « communs » en français – est un terme qui décrit un régime foncier particulier, géré par une communauté donnée et régi par des droits communautaires concernant les pâturages, la coupe de bois, la pêche, etc. Ainsi, le titre de la présente série Securing the Commons signifie « sécuriser l'accès aux communs ».

.....
Editeurs de la série: Pippa Trench et Ced Hesse

Traduction: Aimé Tossa

Production: Andy Smith. Page de couverture © Christine Bass

Impression: MCPGOLDIES Limited, Londres EC1N 7RJ

Imprimé sur papier Challenger Velvet, 100% sans chlore. ISSN – 1605 – 2293

Table des matières

Glossaire des termes relatifs à l'oromo du Borana	3
Introduction	5
La gestion forestière au Borana	7
La zone du Borana	7
Les politiques antérieures, la dégradation des ressources naturelles et le déclin des moyens de subsistance.....	11
Des politiques de développement inadaptées dans le domaine pastoral	11
Les politiques de gestion forestière inefficaces	12
Les possibilités et initiatives en matière de développement	13
Les politiques nationales en matière de décentralisation de la GRN	13
Les institutions coutumières existantes	14
Le défi	14
Le projet de gestion conjointe des forêts du Borana	17
La propriété commune dans le Borana.	19
Les principales ressources communes du Borana	20
L'eau	20
Les pâturages	21
Les forêts	21
La gestion des acteurs multiples: qui sont-ils?	23
Les parties prenantes et la politique	24
Le renforcement des capacités des agents de développement	24
La réalisation d'une analyse des parties prenantes	26
La méthodologie d'analyse des parties prenantes.....	29
La carte sociale	29
La matrice des 3R	29
La carte des relations	30
Les résultats de l'analyse des parties prenantes	31
Qui profite de la forêt ?	31
Quels rapports les parties prenantes entretiennent-elles ?	36

Faire face aux réalités des nouveaux systèmes de gestion	43
Négocier la mise en place d'une structure de gestion représentative	43
Intervenir dans les situations de conflit	45
Faire face aux nouveaux défis en matière de développement	46
Les nouveaux régimes de propriété commune	47
Annexe 1 : Résultats de l'analyse des parties prenantes	49
Références bibliographiques	51

Glossaire des termes relatifs à l'oromo du Borana

Aadaa	Culture, coutume, tradition
Abbaa Gadaa	« Père de <i>Gadaa</i> » i.e. le chef du <i>Gadaa</i> . Il est le chef de l'ensemble du Borana pendant huit ans.
Adulaa	Conseiller. Selon le système Borana, il y a six <i>adulaas</i> y compris le <i>Abbaa Gadaa</i> lui-même dans un <i>Gadaa</i> .
Ardaa	Un endroit spécifique ou une unité géographique occupée par le(s) <i>olla(s)</i> .
Madda	<i>Madda</i> signifie aquifère, un point d'eau permanent. Selon le système d'organisation territoriale du Borana, <i>madda</i> est une unité géographique qui est nommé d'après un point d'eau permanent (en général un puits).
Dheeda	Un grand regroupement de zones de pâturage sur les terres Boranas qui se compose de plusieurs <i>maddas</i> ,
Fooraa	Pratique consistant à faire paître les animaux loin du village principal dans un camp d'animaux.
Gadaa Arbooraa	L'institution <i>Gadaa</i> de l'Oromo du Borana est divisée en trois branches : la plus importante, <i>Gadaa Arbooraa</i> et deux branches mineures. Les deux branches (<i>Gadaa Hawaxxuu</i> et <i>Gadaa Koonnituu</i>) sont appelées <i>Gadaa Kontomaa</i> .
Gadaa Kontomaa	Terme collectif pour désigner les deux branches du <i>Gadaa</i> (<i>Gadaa Hawaxxuu</i> et <i>Gadaa Koonnituu</i>)
Gadaa	Une classe d'âge qui assume les responsabilités rituelles, politiques et religieuses pendant un mandat de huit ans.
Gumii Gaayoo	La plus haute assemblée de prise de décision des Oromos Borana qui se réunit tous les huit ans à un endroit appelé <i>Gaayoo</i> dans le district de Dire. Cette réunion est organisée par le <i>Gadaa</i> . Même si beaucoup de personnes participent activement à la réunion, la décision ultime ne revient pas au

	<i>Abbaa Gadaa</i> en exercice, mais au <i>Abbaa Gadaa</i> retraité le plus âgé appelé <i>Abbaa Seeraa</i> , le père de la loi, à cause de sa grande expérience. <i>L'Abbaa Gadaa</i> en exercice est l'organisateur et l'hôte de la réunion mais il ne prend pas de décisions en cette circonstance en particulier parce que c'est à cette occasion que sa gestion est évaluée.
Hulluuqqoo	Rituel pratiqué pour le bien-être des humains, des animaux et de l'environnement; les branches et les feuilles de certains arbres ou arbustes sont ramassées à cet effet.
Kaloo	Portion de terres de pâturage réservée aux veaux.
Konfi	Titre donné à une famille et qui lui confère des droits de propriété sur un puits.
Muka qayyaa	Arbres ou arbustes aromatique que les femmes utilisent comme cosmétiques.
Nagaya Borana	Paix dans le Borana
Olla	« Village » ou camp d'éleveurs– un groupe d'exploitations rurales qui peuvent être temporaires ou demeurer au même endroit pendant plusieurs années. Un camp nouvellement créé est appelé <i>quftuma</i> . Avec les tendances actuelles à la sédentarisation et à l'agriculture, les <i>ollas</i> deviennent de plus en plus permanents, même si le bétail (le troupeau <i>foora</i>) est toujours envoyé vers les pâturages lointains pendant la saison sèche.
Reera	Regroupement <i>ardaa</i> qui sont proches, villages regroupés.
Sunsuma	Rapports de respect qui existent entre les clans du Borana
Warra	Famille. Pour une question de gestion, les Boranas séparent leurs animaux en troupeau <i>warra</i> et en troupeau <i>foora</i> . La première catégorie est composée d'animaux qui allaitent et comprend au moins un taureau alors que la seconde catégorie est composée de femelles non allaitant (à l'exception de quelques vaches laitières) et d'animaux mâles.
Qaxanaa	Terme amharique qui a été récemment introduit dans l'organisation territoriale Borana. C'est l'équivalent à l' <i>ardaa</i> .
Woreda	Terme amharique pour désigner le district.

Introduction

Les forêts et le pastoralisme sont dans une situation critique au sud de l’Ethiopie. La gestion par l’Etat n’a pas permis de contrôler l’exploitation forestière et les actions développement passées et présentes continuent à saper les systèmes de production pastoraux.

L’objectif du présent document est de montrer la façon dont une conception très erronée de la gestion des espaces pastoraux et des régimes fonciers pastoraux en particulier, ont sapé les institutions traditionnelles et l’environnement dont elles étaient jadis responsables. Dans le présent document, nous décrivons les différents individus et des institutions qui exploitent ou gèrent aujourd’hui les forêts du Borana et les difficultés rencontrées lorsqu’on tente de mettre en place un nouveau système de gestion. Nous examinons en particulier la nature et l’état des relations qui existent entre d’une part les institutions coutumières (notamment le *Gadaa* du Borana) et d’autre part les acteurs et des institutions plus modernes. Nous décrivons aussi la démarche que nous avons adoptée pour nous attaquer à ces problèmes afin de mettre en place un système de gestion conjointe pour les zones occupées par les forêts locales, en mettant un accent sur les solutions socio-politiques permettant de ralentir le déclin rapide des moyens de subsistance et des systèmes pastoraux.

Le document s’appuie sur le travail de terrain et sur l’apprentissage qui ont servi de point de départ aux activités mises en œuvre avec les groupes de pasteurs locaux. Le travail a démarré en septembre 1999 dans le cadre de deux programmes liés : le projet de gestion conjointe des forêts du Borana¹ (BCFMP) et le programme régional de gestion conjointe des ressources naturelles (PGCRN)².

Puisque nous sommes encore au tout début du processus de mise en œuvre du BCFMP, le document présente donc le travail en cours et a pour objectif de partager ce que nous avons appris avec les autres acteurs qui travaillent sur les questions de

1. Administré par SOS Sahel International (GB) Ethiopie

2. Administré par IIED et SOS Sahel International (GB)

développement pastoral et sur la gestion des ressources communes. Les leçons apprises et la compréhension acquises pendant les deux ans et demi écoulés nous ont permis d'identifier les stratégies de développement qui visent à reconnaître et légitimer les rôles des institutions traditionnelles dans la gestion locale, à soutenir les droits des acteurs multiples et leurs relations, à servir d'intermédiaire en cas d'intensification des conflits pastoraux et à mettre en place de nouveaux systèmes de gestion des ressources communes.

Il ne faudrait pas confondre la redynamisation des systèmes qui est proposée – en particulier l'appui aux institutions pour qu'elles se « modernisent » afin de répondre aux nouveaux contextes – et « l'occidentalisation ». Les institutions traditionnelles qui étaient en sommeil ou qui ont été ébranlées doivent s'adapter aux nouveaux contextes en mutation. Toutefois, les décisions concernant les changements et la forme d'un nouveau système sont du ressort des parties prenantes concernées. En tant qu'acteurs du développement, notre objectif est de faciliter le processus de négociation entre les parties prenantes, si nous convenons que c'est la marche à suivre.

Notre travail a porté sur les ressources forestières au Borana – leur gestion passée, présente et future – et constitue une expérience pilote sur les ressources communes dans les systèmes pastoraux.

2 La gestion forestière au Borana

La zone du Borana

Le Borana est l'une des 13 zones de l'état régional Oromiya de l'Éthiopie (*Oromiya Regional State*) (voir carte 1) et se situe dans la partie sud du pays.

Cette zone se compose de 13 districts ou *woredas*, qui couvrent deux zones agroécologiques – semi-arides au sud et au nord les terres plus humides qui se trouvent à des altitudes plus élevées.

Les clans Gujiis Oromo, des agropasteurs (et des poches de communautés de migrants Gedeos), sont majoritaires dans les *woredas* septentrionaux de Galana Abbaya, Oddo Shakkiso, Bore, Hagarmaram, Uraga, Adola, Wadera. La végétation naturelle de ces districts est composée de forêts relativement denses et de pâturages éparés.

Les Boranas sont les plus nombreux au sud de cette région qui se composent de 6 *Woredas* (Liban, Arero, Yaballo, Taltalli, Dire et Moyale) et qui débordent sur le nord du Kenya.

Notre étude porte sur cette zone australe où la pluviométrie annuelle est inférieure à 600 mm (Coppock, 1994) et où l'évaporation de surface est élevée. Il y a deux saisons de pluies : une grande saison des pluies ou *ganna* (mars-mai) et une petite saison des pluies ou *dhagayya* (septembre-octobre). Dans cette zone, la végétation est peu dense et se compose essentiellement de *Acacia sp* qui produit des gousses et qui a une valeur fourragère peu importante. Les conditions écologiques sont plus propices à l'élevage qu'à l'agriculture.

Les trois principales zones forestières se trouvent au Borana : à Arero, à Nagelle et à Yabello qui se trouvent à des altitudes légèrement élevées que les régions avoisinantes. Il s'agit essentiellement de forêts de genévriers (*Juniperus procera*). Dans la forêt d'Arero, les plus beaux spécimens atteignent 30 mètres de haut, mais dans les autres on trouve surtout des arbres de 10-15 mètres.³

3. Haugen (1992), Friis et Mesfin Tadesse (1990) donnent des informations très utiles sur la flore des forêts du Borana.

Carte 1: Carte de l’Ethiopie représentant la zone d’étude



Au cours de notre étude, les communautés (et le gouvernement) ont estimé que ces forêts jouent des rôles très importants dans les systèmes pastoraux. Les forêts de genévriers renferment d’importants pâturages de saison sèche et des sources d’eau appréciable. La valeur spirituelle des forêts en tant que lieux de culte est très importante pour l’intégrité culturelle des clans Oromo du Borana. De nos jours, les ressources forestières sont devenues de plus en plus importantes pour les pasteurs déplacés, en tant que source de revenu et filet de sécurité pendant les sécheresses, établissant ainsi un lien entre les forêts et la survie des communautés qui vivent à leurs alentours. Le genévrier donne également du bois de très bonne qualité qui a des usages très divers. Le cœur du bois se fend facilement et est très résistant aux termites. C’est le meilleur matériau pour fabriquer les piquets de clôture et pour construire dans les zones sujettes aux infestations par les termites. En tant que bois de sciage, il convient à la fabrication de mobilier, de bardeaux, de crayons et d’allumettes et a une valeur marchande élevée.



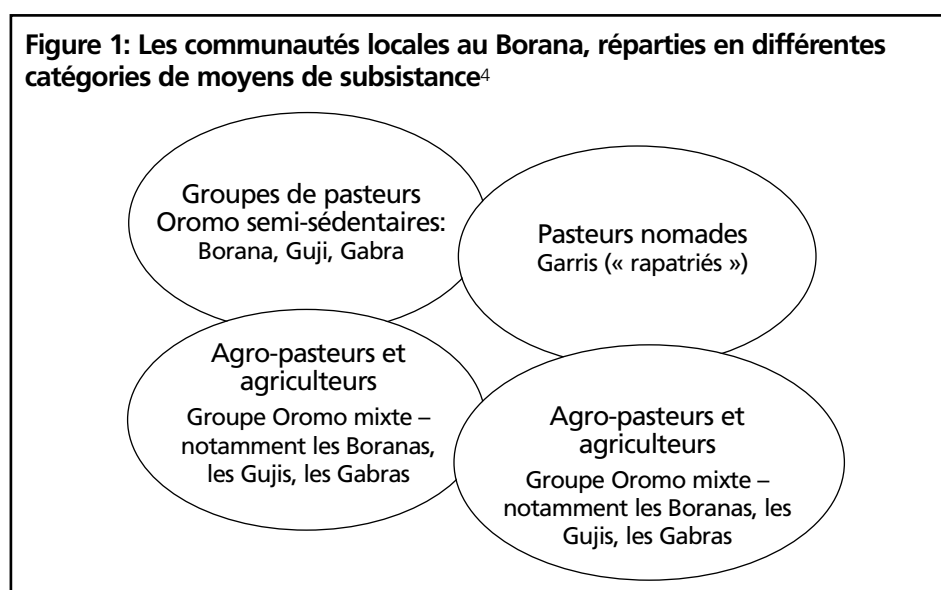
Photo: Pippa Trench

Les forêts de genévriers, souvent fortement dégradées, fournissent une dernière ressource aux pasteurs et leurs animaux. Cette photo a été prise vers la fin de la sécheresse de 1999 – 2000.

Traditionnellement, les Boranas vivent surtout en milieu rural. Pour la plupart des ménages Boranas le pastoralisme constitue l'entreprise la plus importante et la plus viable même si les membres de cette ethnie ne se sont jamais limités à un seul secteur d'activité. Le bétail était et continue à être l'aspect central du pastoralisme Borana, même si les animaux tels que les chameaux et les petits ruminants sont de plus en plus élevés au sein de troupeaux diversifiés. Cette évolution reflète essentiellement les récents changements écologiques qui ont affecté le type et la disponibilité du fourrage.

Même si les Borana sont majoritaires dans la zone étudiée, il est important de reconnaître que les membres d'autres clans Oromos ainsi que différentes ethnies y vivent et partagent les ressources.

La figure ci-après présente les différentes ethnies vivant au Borana ainsi que leurs principales sources de revenu.



4. Le terme « rapatriés » désigne les groupes de réfugiés somaliens qui ont été réinstallés dans des régions telles que Nagelle, Uudat et Moyale par le HCR suite au dernier changement de gouvernement. Cette réinstallation a entraîné de gros problèmes à cause des questions de la légitimité des revendications foncières faites par les populations installées dans des zones particulières – ces zones étaient toutes Oromo avant le changement de gouvernement.

Les politiques antérieures, la dégradation des ressources naturelles et le déclin des moyens de subsistance

Les pasteurs et les agro-pasteurs de la région du Borana se trouvent dans une situation critique. Les ressources naturelles dont ils dépendent sont soumises à une pression accrue : les broussailles empiètent sérieusement sur les pâturages; l'agriculture est en expansion malgré les risques importants liés à la pluviométrie insuffisante et les forêts se dégradent rapidement. Le nombre de personnes qui pratiquent l'agriculture ne cesse de diminuer puisqu'elles sont de moins en moins capables de faire face aux effets de la sécheresse. Ces populations ont tendance à émigrer vers les centres urbains ou à s'installer autour de ces centres dans l'espoir de trouver d'autres moyens de subsistance. Notre étude a montré que les groupes défavorisés des zones périurbaines vivent dans la plus grande insécurité alimentaire et sont les plus vulnérables aux effets de facteurs, tels que la sécheresse, sur les moyens de subsistance.

Deux aspects politiques majeurs ont contribué au déclin des ressources naturelles et des moyens de subsistance :

- Des politiques de développement inadaptées en ce qui concerne les espaces pastoraux, notamment le régime foncier et les politiques de développement.
- Des politiques de gestion forestière inefficaces.

Le bouleversement des systèmes de gestion traditionnels a joué un rôle très important dans les deux cas⁵.

Des politiques de développement inadaptées dans le domaine pastoral

Le cadre de développement qui est actuellement en place dans le Borana est le résultat de 30 ans environ d'intervention dans les zones pastorales sur tout le territoire éthiopien.

Pour l'essentiel, ces interventions antérieures n'ont pas pris en compte les structures et systèmes locaux de gestion des ressources naturelles.

Du fait de la méconnaissance des systèmes pastoraux et de l'inadaptation de la formation et des capacités professionnelles en matière de gestion des ressources naturelles, les systèmes de gestion des ressources naturelles ont été pratiquement supplantés par des systèmes de vulgarisation peu judicieux et inadaptés à la production agricole et animale. Les initiatives de développement antérieures ont

5. Les communautés et les chercheurs ont affirmé que l'affaiblissement de leurs institutions traditionnelles et de leurs systèmes de gestion des ressources a joué un rôle important dans les problèmes liés au déclin de leurs moyens de subsistance (SOS Sahel 2000).

supposé qu'il soit nécessaire de mieux « gérer » le pastoralisme pour accroître la productivité du système. On a tenté de formaliser le pastoralisme en une série d'actions considérées comme rigoureuses au plan technique. On a investi dans la mise en valeur de l'eau, dans l'assistance vétérinaire et dans la création de ranchs en se basant sur des estimations de capacités de charge. En conséquence, on a fait la promotion de politiques de gestion des ressources naturelles (GRN) favorables à l'expansion de l'agriculture. En même temps, la politique foncière stipulait que tous les espaces pastoraux collectifs appartenaient à l'Etat. L'un des aspects importants de cette politique a été la mauvaise interprétation de la théorie de la tragédie des propriétés communes (*Tragedy of the Commons*) proposée en 1968⁶ par Hardin (un généticien américain !)

Les effets de ces approches ont permis de souligner la méconnaissance quasi totale des systèmes pastoraux. L'ouverture des pâturages de saison sèche à travers la création de mares a bouleversé l'équilibre écologique naturel du système pastoral et a eu pour effet le surpâturage. L'échec des ranchs n'a servi qu'à souligner l'importance de la mobilité dans les zones arides. Le développement de l'agriculture qui a été encouragé par l'Etat, a été entravé par la faible pluviométrie et a entraîné des problèmes de compétition pour l'exploitation des terres (en particulier pendant les périodes de sécheresse) ainsi qu'une accélération de la dégradation des terres.⁷ Malgré ces preuves, il est encore question de ranchs, d'agriculture, d'irrigation et de réinstallation⁸ dans les stratégies de développement actuelles mises en œuvre dans les zones pastorales.

Les politiques de gestion forestière inefficaces

Traditionnellement, les Boranas considèrent les forêts se trouvant dans leur région comme faisant partie intégrante de leurs terres pastorales, la gestion forestière relevant de la responsabilité du *Gadaa* de Borana. Toutefois, il existe actuellement des réserves publiées au journal officiel et enregistrées comme zone forestière prioritaire (*National or Regional Forest Priority Areas*) et le service forestier de l'administration en charge des terres rurales et des ressources naturelles du Oromiya (*Forest Department of the Oromiya Rural Land and National Resources Administration*) est chargé du contrôle, de la protection et de la gestion des ressources forestières pour le compte du gouvernement régional.

Le droit de propriété que l'Etat fait valoir sur ces trois domaines forestiers (Arero,

6. Cet article supposait que les pasteurs étaient enfermés dans une spirale d'accumulation d'animaux au détriment des ressources dont ils dépendent, entraînant ainsi la baisse et la dégradation inévitables des ressources et la pauvreté à long terme.

7. Les arguments en faveur d'interventions de développement sur les structures locales de gouvernance ont été ignorés jusqu'à une date récente, malgré l'appui et les recommandations faites par la recherche et développement au cours de la décennie écoulée (Getachew 2000, Bassi 1990, Boku 2000(b), Coppock, 1994, Helland, 2000, 1999, 1997, 1996, 1982, Hogg, 1997, 1992, 1990, Oba, 1998, 1996, Sandford, et Habtu, 2000).

8. La politique de l'actuel gouvernement éthiopien plaide toujours énergiquement en faveur de grands programmes d'irrigation et de sédentarisation des pasteurs.

Nagelle et Yabello) l'emporte sur les droits traditionnels de propriété, de gestion et d'accès aux ressources forestières. Toutefois, la propriété de l'Etat ne lui a pas permis de contrôler l'exploitation des ressources par les utilisateurs urbains, l'exploitation de bois par les commerçants extérieurs et l'incidence accrue des incendies puisque la communauté a moins de responsabilité. Dans de nombreuses zones forestières de Nagelle et de Yabello, on a coupé ou endommagé tellement de genévriers qu'on ne trouve actuellement que des peuplements d'arbres adultes à découvert, au-dessus du sous-étage d'arbres et de buissons à feuilles persistantes plus denses.

Ce sont les communautés pastorales qui ressentent le plus l'effet de ces changements. Les pasteurs perçoivent de toute évidence la dégradation des forêts comme un indice supplémentaire du déclin et de la destruction de leur environnement par des forces qu'ils ne maîtrisent pas. Si les forêts disparaissent, les effets de cette disparition – la pauvreté grandissante au sein des populations qui en dépendent, la viabilité réduite des moyens de subsistance pastoraux et l'accroissement des conflits liés à l'accès aux ressources en baisse – continueront à contribuer au déclin rapide des zones pastorales et des moyens de subsistance pastoraux.

Les possibilités et initiatives en matière de développement

Malgré ces problèmes, il y a des raisons d'espérer.

Les politiques nationales en matière de décentralisation de la gestion des ressources naturelles.

La nouvelle démocratie qui a vu le jour dans les années 1990 en Ethiopie offrent de nombreuses occasions de s'attaquer aux approches antérieures qui ébranlent la gestion et le gouvernement local. En Ethiopie, la politique de développement actuel envisage de plus en plus un développement centré sur les populations dans le cadre plus large de la décentralisation au niveau national. On encourage actuellement les systèmes de gestion communautaire en tant que modèles durables et appropriés au plan social et culturel.

La présente étude expérimentale porte en partie sur les ressources forestières. Le niveau de dégradation avancée et les nouvelles expériences de gestion forestière positives sous d'autres cieux se sont traduits par des appels en faveur d'une nouvelle approche conjointe dans laquelle les communautés locales joueraient un rôle clé dans la gestion forestière.

Encadré 2 : Les politiques nationales de régionalisation et de décentralisation en Ethiopie

Pendant la décennie écoulée, le gouvernement éthiopien a évolué vers la démocratie. Le respect de la diversité ethnique et culturelle extraordinaire qui existe dans pays est l'une des pierres angulaires de la politique du nouveau gouvernement. Le *EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front)* a introduit la régionalisation en tant que stratégie permettant d'aboutir à une gouvernance décentralisée. Les régions jouissent d'une autonomie dans le cadre d'une administration fédérale.

La régionalisation n'est pas exempte de problèmes. Toutefois, la gouvernance décentralisée fait partie d'un processus général qui visent à inverser les systèmes de bureaucratie très centralisée et de propriété d'état mis en place par le précédent régime du Derge.

Les institutions coutumières existantes

L'évolution vers la gestion communautaire des ressources naturelles est renforcée par l'existence d'institutions coutumières. Les Boranas considèrent les forêts comme faisant partie des terres qu'ils détiennent conformément à leur système traditionnel de gestion des propriétés communes. La philosophie de la gestion des ressources communes et de la propriété collective est profondément ancrée chez les Oromos du Borana et le Gadaa – l'institution traditionnelle chargée de la gestion de toutes les ressources naturelles de la région, y compris les pâturages, l'eau et les forêts – demeure l'une des structures traditionnelles la mieux préservée de l'Ethiopie actuelle⁹.

Le défi

A la lumière des problèmes et des opportunités qui existent, il subsiste un certain nombre de défis majeurs qui affectent la gestion forestière au Borana.

- Comment peut-on permettre à des agences de développement elles, ayant peu ou pas d'expérience dans le domaine de l'appui à la gestion communautaire des ressources, d'adopter de nouvelles approches et de mettre en œuvre les nouvelles politiques de décentralisation ?

Malgré le discours sur le développement centré sur les populations, la représentation des points de vue des populations locales demeurent biaisé. L'idée de placer les populations au cœur de développement est une idée relativement nouvelle en Ethiopie. Les praticiens du développement éprouvent d'énormes difficultés à traduire ce discours dans les faits. Les approches adoptées par bon nombre d'agences de développement et de partenaires du gouvernement s'inscrivent toujours dans le modèle de développement classique : il s'agit de

9. Les systèmes de gestion des ressources naturelles des Boranas sont brièvement décrits dans le chapitre 3.

Encadré 3 : Que signifie « propriété commune » ?

Les ressources communes sont des ressources exploitées par plusieurs utilisateurs différents au même moment ou à des périodes différentes.

Lorsque qu'un groupe identifiable détient les droits d'utilisation des ressources et qu'il existe des règles permettant de déterminer les personnes qui sont autorisées ou non à exploiter les ressources et le mode d'exploitation, on parle d'un *système de gestion de propriété commune*. Un tel système dépend d'une part de l'acceptation par les membres du groupe de limiter leurs revendications individuelles sur une ressource dans l'espoir que les autres membres du groupe en feront de même et d'autre part de la mise en place de mécanismes qui empêchent les individus d'enfreindre les règles du système.

La perturbation des régimes de propriété commune a souvent abouti à des systèmes d'accès libre qui permettent un accès totalement incontrôlé aux ressources. De cette situation est née l'idée répandue selon laquelle les régimes de propriété commune correspondaient à des régimes d'accès libre. Il y a une idée fausse que seulement les régimes de propriété privée amèneront une gestion et un investissement responsable.

Source: Orstom, E. 1990 Governing the Commons. Cambridge University Press, UK.

solutions prescrites qui partent de sommet vers la base pour remplacer les systèmes de GRN locaux qui sont supposés être dépassés et inefficaces. Par ailleurs, il n'est pas certain qu'il y ait une volonté politique de transférer véritablement les droits et les responsabilités.

Du surcroît, les pasteurs éthiopiens demeurent marginalisés, incompris et mal représentés au plan politique. Au sein de ces groupes, la pauvreté augmente, la cohésion sociale s'effrite et les systèmes de gestion pastoraux ont commencé à devenir moins fonctionnels. La gestion décentralisée des forêts ne fonctionnera que si les moyens de subsistance pastoraux sont mieux soutenus par des stratégies de développement adaptées.

Il convient d'adopter une nouvelle approche qui met l'accent sur de nouvelles aptitudes et de nouveaux comportements au niveau des partenaires au développement en vue d'aider les communautés locales à renforcer leurs capacités à gérer leurs ressources de façon durable et équitable.

- Les régimes de propriété commune traditionnels, gérés par les institutions coutumières peuvent-ils fonctionner dans le contexte actuel qui se caractérise par une demande accrue de ressources et par des niveaux de conflits et de compétition accrus qui en découlent ?

Les nombreuses années d'exclusion officielle par les gouvernements successifs ont isolé les institutions traditionnelles et les ont aliénés de leur rôle de développement. Les facteurs qui ont une influence sur l'utilisation des forêts (l'exploitation des terres, les moyens de subsistance, la sédentarisation et l'écologie locale) ont évolué de façon radicale au cours des cent dernières années. Pour les institutions traditionnelles, la gestion des forêts sans associer le gouvernement et les autres institutions modernes ne constitue plus une option viable.

La *Gadaa* demeure une institution légitime dans la société Borana. Toutefois, on sait pas très bien jusqu'à quel point cette structure est représentative et responsable aux yeux de l'électorat moderne ou jusqu'à quel point elle a les compétences lui permettant de faire face aux niveaux complexes de partenariat et de négociation nécessaires dans le contexte actuel caractérisé par de multiples acteurs intervenant dans la gestion des ressources naturelles. Par exemple, le ministère de l'agriculture du gouvernement éthiopien (DoA) prétend que l'Etat lui a transféré ses droits de propriété (le niveau fédéral délègue au niveau régional) et qu'il est responsable de la gestion des ressources forestière, alors que les rapatriés Garri (un clan somalien) affirment que les ressources sont accessibles à tous ceux qui souhaiteraient les exploiter.

Si le *Gadaa* veut assumer le rôle de gestionnaires des forêts alors il doit être en mesure de faire face aux questions de la représentation des hommes/femmes et des jeunes, de partage de pouvoirs, de reconstruction et de maintien des relations interethniques.

- Comment pouvons-nous appuyer la conciliation des structures traditionnelles et modernes, d'une part et le nombre croissant de parties prenantes intéressées par l'utilisation de la ressource naturelle, d'autre part ?

Selon les écrits, une condition essentielle du fonctionnement des systèmes de propriété commune est l'homogénéité des utilisateurs et des gestionnaires des ressources qui se font mutuellement confiance et qui jouissent d'une forte cohésion sociale. Dans le Borana, comme dans la plupart du Sahel, la réalité est autre.

Il y a des conflits d'intérêt et de la méfiance entre les communautés locales, notamment entre les différents groupes ethniques et entre les institutions traditionnelles et étatiques. Les utilisateurs de ressources dépendent de différents systèmes de production, appartiennent à différents groupes ethniques et exploitent les ressources de diverses façons. Par exemple, les groupes ci-après exploitent la forêt d'Arero : les agro-pasteurs Boranas et Gujiis semi-sédentaires qui vivent à l'intérieur de la forêt et qui dépendent beaucoup de ses produits; les pasteurs Boranas qui exploitent les forêts comme pâturage pour la *foora* de leurs troupeaux

pendant la saison sèche; les groupes Gabras semi-sédentaires qui vivent à l'extérieur des forêts et qui cherchent à exploiter les produits forestiers pour les commercialiser sur les marchés urbains; les rapatriés Garis (Somali); les pasteurs nomades qui descendent à Borana pour exploiter la forêt pendant la saison sèche dans le cadre de leur transhumance. Les forêts sont également exploitées par les services de l'Etat pour la coupe de bois. Nous sommes donc en présence de sept groupes différents qui ont différents intérêts et qui exploitent cette ressource de diverses façons.

Le projet de gestion conjointe des forêts du Borana

C'est dans le contexte décrit ci-dessus que SOS Sahel en Ethiopie a mis en place le projet de gestion conjointe des forêts. Le projet a pour principal objectif la mise en place de systèmes de gestion contrôlés par les populations et les institutions locales et qui peuvent permettre l'exploitation durable des ressources naturelles par les communautés locales.

En préconisant le retour à la gestion collective, nous n'encourageons pas un retour en arrière. Comme nous l'avons déjà vu, les institutions traditionnelles de gestion ont évolué et fonctionné dans un contexte qui est différent de celui d'aujourd'hui. Notre étude répond aux questions suivantes :

- Qui devrait avoir quels droits dans les prises de décision concernant la gestion des ressources forestières ?
- Comment les institutions traditionnelles peuvent-elles s'adapter de façon à devenir plus efficace dans un contexte moderne ?
- Comment peut-on faire la liaison entre les institutions traditionnelles et les structures et institutions de l'Etat pour établir des partenariats efficaces en matière de gestion?

Pour éviter que nos interventions ne sapent davantage la légitimité des institutions traditionnelles, les réponses à ces questions résident dans les discussions, les débats et les décisions au niveau des parties prenantes elles-mêmes. Cette approche implique la dégradation des ressources nécessite une solution socio-politique plutôt que technique.

Les forêts du Borana constituent un banc d'essai qui nous permet d'expérimenter cette approche et de la développer. La focalisation sur les ressources forestières est nouvelle dans les zones pastorales. Cependant, les ressources forestières ont été considérées (à la fois par le gouvernement et la communauté) comme étant l'une des ressources naturelles qui se dégradaient le plus rapidement dans la zone. Outre

cette dégradation, ils reconnaissent clairement les fonctions importantes de la forêt : elle constitue une ressource pastorale (pâturage de saison sèche et eau) et a une valeur spirituelle (lieux qui ont une valeur rituelle); elle représente un moyen de subsistance (filet de sécurité pour les pasteurs déplacés) et sert d'interface entre les différentes ethnies. Les risques de conflits liés à l'utilisation de la forêt sont élevés. La nécessité de contrôler l'exploitation de la forêt et de la gérer durablement revêt une importance pour une grande diversité de groupes pour qui elle représente un moyen de subsistance.

Le projet adopte une approche en trois phases: une phase d'investigation, une phase de négociation et une phase d'exécution (voir Encadré 4).

Encadré 4: Les trois phases de la mise en place de la gestion conjointe des forêts

La phase d'investigation: La première phase de la gestion conjointe des forêts (GCF) consiste à comprendre l'utilisation de la forêt – qui exploite la forêt et de quelle manière et quel est l'effet de cette exploitation sur la forêt et les moyens de subsistance locaux ? On a adopté des approches d'apprentissage et d'action participatifs, en renforçant la capacité de toutes les parties concernées à recueillir, analyser et exploiter les informations pertinentes pour se préparer à GCF.

La phase de négociation : La deuxième phase du processus utilise les informations et les plans élaborés au cours de la phase d'investigation pour faciliter les négociations entre les différentes parties prenantes, y compris les utilisateurs des ressources et les services de l'Etat. Ces négociations ont abouti aux résultats suivants: des plans de gestion de la forêt et des accords de gestion commune. La planification participative de l'utilisation des terres forestières et la facilitation des négociations entre toutes les parties prenantes constituent la base du présent travail.

La phase d'exécution: La troisième et dernière phase du processus comprend l'exécution et le suivi des accords de gestion forestière. Il s'agit d'une phase *d'apprentissage par la pratique*.

Ces trois phases ne s'excluent pas mutuellement. Les négociations débiteront au cours de la phase d'investigation, lorsque le dialogue entre les différentes parties prenantes sera engagé. L'apprentissage et la négociation se poursuivront probablement tout au long du processus général

Le travail présenté dans le présent document porte essentiellement sur la première phase, à savoir la phase d'investigation et d'analyse.

La propriété commune dans le Borana

Dans ce chapitre, nous examinerons brièvement les systèmes de propriété commune qui ont été traditionnellement mis en œuvre par les Boranas pour contrôler l'exploitation des ressources naturelles. Ces systèmes ont fait l'objet de nombreuses études qui constituent la toile de fond du travail réalisé dans le cadre du projet de gestion conjointe des forêts du Borana.

La philosophie qui sous-tend la gestion des ressources communes et la propriété collective est profondément ancrée chez les Oromos du Borana. La terre, l'ultime pourvoyeuse et source de subsistance, appartient à l'ensemble de la société. Elle est détenue, défendue et gérée de manière collective. Des ressources importantes (notamment l'eau) appartiennent à des clans donnés; cependant, elles sont également accessibles à des personnes identifiées ne faisant pas partie du clan, à travers des réseaux d'arrangements découlant des structures sociales et organisations de parenté.

La force du concept de propriété commune est perceptible dans le langage de tous les jours. Des mots tels que « nous » et « notre » prédominent dans les conversations des Boranas, exprimant la philosophie de la propriété collective des ressources. Le fait qu'un propriétaire de troupeau Borana dise « nos veaux, notre troupeau » (plutôt que « mes veaux », « mon troupeau ») en parlant de son propre troupeau et qu'une femme disent « notre maison » (plutôt que « ma maison ») lorsqu'elle parle de sa maison, montre que la vie sociale des Boranas tourne autour de la propriété collective. On peut dire que, dans la philosophie des Boranas, la communauté est plus importante que l'individu (Boku, 2000a).

Dans le contexte actuel, les systèmes de propriété commune dont le fonctionnement était jadis efficace, a été ébranlé progressivement depuis le début des années 1900 puis de façon prononcée depuis les années 1970, par diverses interventions de l'Etat et des bailleurs de fonds.

Les principales ressources communes du Borana et leur état actuel

L'eau

L'eau est une ressource essentielle au pastoralisme. Le système foncier traditionnel des Boranas définit clairement les droits d'accès à chaque point d'eau (puits, fleuves et mares). En général, le droit d'accès à un point d'eau est lié à la fiabilité de la source et au volume de travail nécessaire pour sa mise en valeur et pour son entretien. Les habitants d'une zone particulière peuvent avoir l'un ou l'autre des droits d'accès complexes à différents points d'eau (titre *konfi*, association de clan, relations et accords *sunsuma* entre clans, etc.).

Les puits profonds sont les plus fiables et nécessitent une main d'œuvre importante. Par conséquent, ce sont les points d'eau dont l'accès est soumis à de plus grandes restrictions. Ils appartiennent au clan et le titre *konfi* ou droit de propriété est accordée à une certaine famille du clan. Les Boranas possèdent un système complexe et bien équilibré d'association de clans qui permet à d'autres clans (associés) de revendiquer un droit d'accès aux puits autres que les leurs. *L'aadaa* (coutumes et culture) du Borana définit non seulement qui peut accéder à certains puits mais aussi l'ordre de priorité de l'abreuvement des animaux de ceux qui jouissent de ce droit. Les autres doivent demander l'accès et peuvent se voir opposer une fin de non-recevoir. Ceux à qui on a accordé l'accès doivent encore attendre leur tour conformément au droit de priorité des autres troupeaux en présence. Pour les Boranas, les puits ne sont pas tout simplement des ressources économiques mais également des institutions centrales autour desquelles la société est organisée. La dimension socio-culturelle des puits se manifeste dans la façon dont les Boranas représentent ce point d'eau au plan symbolique (Boku 2000b). Les droits d'accès à un point d'eau temporaire (cours d'eau et mares temporaires) dépendent du volume de travail nécessaire à son entretien de la source et la fiabilité de l'approvisionnement en eau. Les points d'eau occasionnels (les eaux de surface provenant des eaux de pluies) sont les moins fiables et leur accès ne fait l'objet d'aucune restriction.

Les droits de propriété ou *konfi* sont déterminés par la personne qui met en valeur une source d'eau et le travail nécessaire. Ainsi, lorsqu'elle creuse une mare, la famille qui a le titre de *konfi* met les villageois à contribution. Lorsque la petite mare, *qabaa*, contient de l'eau, celle-ci est réservée aux usages domestiques du village. Lorsque la mare grandit, son utilisation est étendue aux animaux adultes des villages environnants, voire au-delà. Lorsqu'il y a de l'eau dans les mares et dans les cours d'eau celle-ci est utilisée avant l'eau des puits. Les points d'eau temporaires sont protégés de la pollution animale par une clôture et quand l'eau diminue, on l'utilise uniquement pour les petits ruminants (Boku, 2000b). La

gestion de l'eau en tant que ressource commune dans le Borana est demeuré relativement inchangée jusqu'à ce jour.

Les pâturages

Contrairement à la gestion de l'eau, les unités territoriales Boranas ne sont pas basées sur l'appartenance à un clan particulier puisque les clans ne correspondent pas à un territoire.

Chez les Boranas, la terre appartient à tous les membres de la communauté, représentés par le *Gadaa*. En principe, tous les Boranas ont le même droit d'exploiter les pâturages dans la région du Borana. Toutefois dans la pratique, l'accès aux pâturages est rigoureusement limité par le système de gestion de l'eau basée sur le clan. A moins d'être certain de pouvoir accéder à une source d'eau pour ses animaux, un Borana n'utilisera pas les pâturages collectifs. Ainsi, toutes les régions du Borana sont généralement habitées par les clans et leurs associés qui y ont accès à des puits.

L'*Aadaa* (la coutume ou la culture Borana) approuve les différentes stratégies que les institutions Borana adoptent à tous les niveaux pour limiter l'accès à des zones de pâturage se trouvant dans leur juridiction. Ces stratégies comprennent les réserves pour les veaux, les zones tampons entre les villages et les puits, la séparation territoriale du bétail au sein d'un troupeau etc. Pratiquement, le régime foncier pastoral Borana corrobore les faiblesses de la soi-disant thèse de la « tragédie de la propriété commune » (*tragedy of the commons*) (Boku 2000b).

De nos jours, la gestion des pâturages est soumise à une pression accrue du fait des systèmes d'utilisation des terres concurrentes, des changements écologiques (dus à l'évolution des systèmes de gestion), de la sédentarisation accrue et la réduction des zones de pâturage suite aux modifications des frontières régiona

Les forêts

Les forêts représentent une ressource très importante pour les Boranas. Avant l'intégration du Borana dans l'Etat éthiopien au début du 20e siècle, la population locale ne connaissait pas la valeur monétaire de la forêt. Néanmoins, les lois du *Gadaa* interdisaient la destruction de la forêt; la coupe de *Juniperus* était et demeure illégale. En fait, les Boranas ne font pas nécessairement la distinction entre la forêt et le pâturage à cause de la valeur des forêts en tant que réserves de pâturage de saison sèche. Avant l'urbanisation, la demande en produits forestiers était faible. Les communautés locales vivant près de la forêt l'exploitait comme pâturage de saison sèche, pour se procurer de l'eau et des aliments sauvages, à des fins religieux et comme refuge en temps de guerre. On pensait aussi que la forêt contribuait à l'amélioration des conditions climatiques locales. Ces activités

n'avaient pas d'effets destructeurs sur les forêts, puisque aucune activité ne nécessitait la coupe de bois. Ainsi, à part la lutte contre les incendies des forêts (les incendies ont été également cités comme étant un phénomène rare à cause de la relative abondance des précipitations et des conditions d'humidité sous la voûte d'arbre fermée de la forêt), il n'y avait aucun système rigoureux et spécifique de gestion des forêts. Les forêts étaient plutôt gérées de façon souple dans un cadre de gestion globale des ressources naturelles des Oromos du Borana.

Aujourd'hui, la gestion des forêts est en crise du fait du défrichage accéléré due à leur statut de ressources d'accès libre *de facto*.

La dégradation actuelle des ressources forestières du Borana remonte à plus d'un siècle. Dans les années 1890, l'armée d'occupation de l'Empereur Ménélik a créé des garnisons à plusieurs endroits sur les terres occupées du Borana. Au fil du temps, les garnisons ont été remplacées par des structures permanentes et ces zones se sont transformées en villes. Ces villes du Borana ont été toutes fondées à l'intérieur ou autour de forêts de genévriers (Nagelle, Yabello et Arero) à cause de leurs fonctions écologiques et des réserves abondantes de matériaux de construction.

Pendant l'occupation italienne (1935-41), les Italiens ont ouvert des scieries et ont commencé à transformer les genévriers pour les marchés commerciaux. Ainsi, la grande valeur de ce bois en tant que matériau de construction a été démontrée. A son tour, ce phénomène a accéléré la commercialisation et l'exploitation du bois de genévrier. La demande de produits forestiers ainsi que le nombre des fournisseurs desdits produits ont augmenté avec la croissance démographique urbaine.

Sous le régime du Derge (1970-90), les forêts ont été déclarées propriété de l'Etat. En conséquence, les droits de propriété et les responsabilités de gestion ont été transférés des communautés à l'Etat. Avec ce changement de propriété, le gouvernement a introduit un système de gestion stricte qui a été mis en application par des gardes forestiers. Cette mesure s'étant avérée inefficace et inefficente et les forêts ont été exposées à une dégradation accrue.

La gestion des acteurs multiples: qui sont-ils?

Si la solution à l'exploitation peu durable des ressources doit passer par une nouvelle forme de gestion des propriétés communes, il est important de comprendre les différentes parties prenantes et les groupes d'utilisateurs des ressources susceptibles d'être associés à une gestion durable. Le principe de la gestion inclusive dépend de la connaissance des différentes parties prenantes et institutions qui les représentent. Il faut clairement comprendre qui pourrait éventuellement être avantagé ou lésé par les changements. Découvrir la façon dont les populations perçoivent leurs propres droits et responsabilités ainsi que ceux des autres est également très important pour amorcer les discussions sur la question : qui devrait avoir quels droits et responsabilités dans l'avenir.

La conception et la réalisation d'une analyse des parties prenantes ont constitué un aspect très important de la première phase du projet de gestion conjointe des forêts du Borana, à savoir la phase d'analyse. Cette phase a également été vitale pour l'apprentissage et l'acquisition de nouvelles compétences par le personnel du projet et ses partenaires locaux des services de l'Etat. La capacité du projet à comprendre véritablement les questions qui entourent la gestion peu durable des ressources qui a actuellement cours a été essentiel pour créer la confiance et la compréhension entre les différentes communautés concernées.

Encadré 5: Définition des « parties prenantes »

Les parties prenantes comprennent non seulement les communautés locales mais également les utilisateurs éloignés et tous ceux qui sont intéressés par la ressource. Selon l'ODA (1996), on entend par « partie prenante », toute personne, groupe, communauté ou corps qui a quelque chose à gagner ou à perdre après des changements intervenus dans la gestion des ressources. Cette définition indique que les parties prenantes primaires ont des droits et les parties prenantes secondaires, des intérêts. Toutefois, cette acception a posé des problèmes dans notre cas : décider de qui a un « droit » d'utilisation d'une forêt suppose au départ un jugement de valeur difficile. Comme point de départ, nous avons donc défini les parties prenantes primaires comme étant les personnes qui exploitent directement les ressources et comme parties prenantes secondaires ceux qui les exploitent indirectement ou qui sont intéressés par lesdites ressources (figure 2(a)). A la lumière de l'analyse des parties prenantes, nous avons pu alors affiner cette définition en terme de droits et d'intérêts

Les parties prenantes et la politique : note d'avertissement

Les groupes de pasteurs vivant dans la zone étudiée ont une longue tradition de partage des ressources et de négociation en ce qui concerne leur accès. A l'heure actuelle les différends frontaliers régionaux (entre la 4e et la 5e régions) et les revendications de la propriété foncière (faites surtout par les groupes de rapatriés somaliens) émergent à la faveur des opportunités politiques. Cette situation entraîne de graves conflits ethniques dans la zone d'étude.

Dans la situation de conflit qui prévaut actuellement, le concept de partie prenante peut créer une autre occasion de manipulation parce que ce terme peut être interpréter comme conférant un droit ou une possibilité de revendication sans tenir compte des aspects historiques qui expliquent la façon dont un groupe donné est devenu actuellement une partie prenante.

Dans le cas présent, nous entendons par « *parties prenantes actuelles* » les groupes qui *exploitent* actuellement des ressources données et qui doivent être associés aux négociations sur l'exploitation et la gestion des ressources en vue de garantir la durabilité (environnementale). Cependant, nous reconnaissons l'importance des facteurs historiques et sociaux dans la détermination des droits de *posséder* et de *gérer* la terre. Nos zones d'études, à savoir les sites forestiers de Nagelle, d'Arero et de Yabello, se trouvent tous sur les terres traditionnelles des Boranas. Lors de la négociation de nouveaux systèmes de propriété commune, il est nécessaire de reconnaître et prendre en compte ce droit de propriété traditionnelle

Le BCFMP a consacré pratiquement deux ans à la mise en œuvre de ce processus. En 1999, une grave sécheresse a retardé l'exécution de certains aspects du travail puisque le personnel et les ressources du projet ont été utilisées pour apporter une aide d'urgence aux plus démunis. Le projet a néanmoins investi beaucoup de temps et d'efforts pour permettre aux acteurs concernés, à savoir la communauté et les agences de développement, d'acquérir des connaissances et de l'assurance relativement aux nouvelles compétences d'une part et d'assimiler les implications d'une meilleure compréhension due à l'analyse des parties prenantes, d'autre part.

Le renforcement des capacités des agents de développement

Comme décrit ci-dessus, les approches adoptées en matière de développement en Ethiopie partaient du sommet vers la base et mettaient l'accent sur les aspects techniques. L'appui à la gestion décentralisée des ressources exige que les agents jouent un nouveau rôle, acquièrent un nouvel ensemble de compétences et une nouvelle compréhension de la façon dont le processus de développement devrait fonctionner.

La connaissance des processus de développement participatif, la planification et l'organisation communautaires, les techniques de négociation et de médiation, l'appui institutionnel; la gouvernance traditionnelle et moderne, le développement de la société civile et les cadres juridiques de décentralisation, sont autant de nouvelles compétences qui sont nécessaires aux agents de développement. Ces nouvelles compétences viennent s'ajouter à leurs compétences techniques en tant que forestiers ou agents de vulgarisation, par exemple.

Au cours des deux premières années du projet, le personnel et les partenaires de l'administration locale ont pris part à une série d'ateliers ou séminaires de formation formels ou informels. Il s'agit :

- De rencontres formelles et informelles avec les autorités gouvernementales pour présenter le concept de gestion conjointe et les changements de rôles et de responsabilité qu'elle implique.
- D'ateliers et d'exercices de formation à l'intention du personnel du projet et des membres du service l'Agriculture du *Woreda* sur les aspects ci-après :
 - les systèmes de production pastoraux;
 - le développement participatif et la technique de la MARP;
 - la gestion de la propriété commune;
 - la gestion conjointe de la forêt ;
 - le suivi et l'évaluation participatifs ;
 - les techniques d'analyse des conflits et de négociation.
- D'une formation et d'une expérience pratiques pour les membres et les partenaires du projet sur les approches participatives en mettant l'accent sur les communautés pastorales.
- D'un « examen des agents de changement » qui a regroupé les partenaires, les ONG (locales et internationales) et les représentants des communautés pastorales et agropastorales. Au cours de cette réunion les membres de la communauté et les responsables du développement ont pu discuter franchement des approches de développement antérieures et de leurs impacts dans la zone et rechercher des solutions à plus long terme.

L'ampleur et l'importance des investissements réalisés dans le personnel du projet et les partenaires de l'Etat reflètent la nouveauté de l'approche et les idées associées au projet et au concept de gestion communautaire et inclusive des ressources. La plupart des participants à ces ateliers étaient des professionnels très qualifiés et très expérimentés dans les domaines de l'agriculture, de la sociologie, de la foresterie, la gestion des parcours et autres domaines connexes. Toutefois,

cette expérience était en grande partie basée sur le modèle de l'approche du développement classique axée sur la technique. Pour parvenir à un véritable développement participatif, c'est-à-dire aller au-delà du discours, tous les agents ont besoin de nouvelles compétences et d'expériences pour acquérir de l'assurance dans la facilitation de discussions complexes entre les différents groupes de personnes sur des questions souvent délicates telles que le régime foncier, le partage des ressources, les conflits et la pauvreté.

La réalisation d'une analyse des parties prenantes

L'objectif à court terme de cette opération était d'identifier et d'analyser les différentes parties prenantes dans les forêts du Borana en ce qui concerne l'utilisation directe et indirecte des ressources et ensuite d'évaluer leurs droits et leurs intérêts réels ou potentiels en exploitant ces informations. Le but était de comprendre la complexité de la situation des parties prenantes existantes dans le Borana, pour que le projet, les partenaires du gouvernement et la communauté disposent d'un point de départ qui servirait de base à l'élaboration d'un plan stratégique et d'un processus d'action pour s'attaquer aux accords de gestion des ressources. L'analyse mettrait également en lumière les risques potentiels ainsi que les conflits réels qui opposent les groupes d'utilisateurs et les différents rapports qu'ils entretiennent.

L'analyse s'est déroulée en même temps que le renforcement des capacités, décrit dans la section précédente. Des méthodologies formelles d'analyse ont été mises au point, même si les informations ont été aussi recueillies en grande partie à travers des rencontres et des discussions formelles (notamment à travers certains ateliers de formation). L'analyse comprenait des exercices et des discussions de groupe sur les questions de gestion actuelles et futures, avec toutes les parties prenantes concernées.

Ces informations étaient, en grande partie, déjà bien connues et comprises par des membres de l'équipe du projet qui avaient beaucoup travaillé dans la région et dont certains étaient nés et élevés dans la région. Cependant, c'est le processus d'apprentissage collectif auquel ont participé la communauté et les partenaires du gouvernement qui s'est avéré aussi utile, sinon plus utile que les informations recueillies. Le processus a permis à l'équipe du projet, au gouvernement local et aux communautés locales de mieux se connaître et de mieux comprendre les objectifs du projet ainsi que les différentes perceptions et préoccupations des différentes parties prenantes concernées. Pour le projet, cette démarche était très importante pour faciliter le processus de négociation, sans trop le simplifier, sans l'orienter de l'extérieur ou dans la mauvaise direction.

Le travail de groupe avait pour objectif de rassembler progressivement les gens, au fur et à mesure que l'occasion se présentait grâce à l'identification des intérêts

communs, des droits communs et/ou à la dynamique des relations. Il s'agissait des premières étapes de la mise en place du dialogue et la négociation pour les futurs systèmes de gestion.

Les questions spécifiques auxquelles l'analyse des parties prenantes cherchent à répondre se rapportaient à trois aspects de l'exploitation et de la gestion des forêts:

1. Qui tire profit de la forêt ?

La forêt peut procurer des avantages directs, par exemple, l'exploitation du bois pour la vente ou l'accès aux pâturages et aux ressources hydriques pour les animaux. Ces avantages peuvent être indirects, par exemple les revenus d'un garde forestier ou la valeur de la biodiversité de la forêt pour un défenseur de l'environnement. Ces avantages peuvent aussi être évalués en termes de pouvoir et de potentiel. Lorsqu'on considère l'évolution des systèmes de gestion des forêts, une des questions spécifiques qui se rapportent à ce problème était la suivante :

- Les conventions de gestion forestière se traduiront-ils par des pertes d'avantages (moyens de subsistance) pour certains groupes?

2. Qui a quels droits sur la forêt ?

La question se rapporte aux systèmes de gestion en place pour le contrôle de l'accès et de l'exploitation des forêts. Elle couvre à la fois des droits *de facto* et *de jure*. Les questions spécifiques soulevées par ce problème sont les suivantes :

- Dans quelle mesure les groupes contrôlent-ils traditionnellement l'exploitation ou la gestion des zones de forêts particulières?

- Quels sont les groupes qui prendront part aux conventions de gestion conjointe?

Il est important de faire la distinction entre d'une part les groupes qui ont des droits d'exploiter ou de négocier l'accès aux ressources (parties prenantes secondaires) et d'autre part les groupes qui ont des droits de posséder et/ou de gérer une ressource (parties prenantes primaires).

3. Quels rapports les différentes parties prenantes entretiennent-elles?

Cette question a trait aux rapports réels et potentiels qui existent entre les différentes parties prenantes. Pour être équitable et inclusif, le futur système de gestion doit s'appuyer sur tous les groupes représentés au sein de la structure de gestion. Cela dépendra en grande partie des relations qui existent entre les différents groupes ainsi que de la mise en place de mécanismes permettant de

Figure 2: Carte de la forêt de Nagele par les anciens Simenoh, février 2000

gérer les problèmes et les conflits qui surviennent; la bonne gouvernance. Les aspects spécifiques se rapportant à ces questions sont les suivantes :

- Peut-on concilier les besoins et les intérêts des différents groupes?
- Qu'est-ce qui provoque les conflits et comment seront-ils résolus ?
- Les institutions existantes permettraient-elles de former des structures de gestion appropriées ? Sont-elles équitables et représentatives de tous les groupes et des membres des groupes ?
- Comment peut-on protéger et répondre de façon adéquate aux intérêts des groupes minoritaires ?

La méthodologie d'analyse des parties prenantes

Les outils de recherche participative ci-après ont été utilisés pour l'analyse des parties prenantes¹¹.

La carte sociale

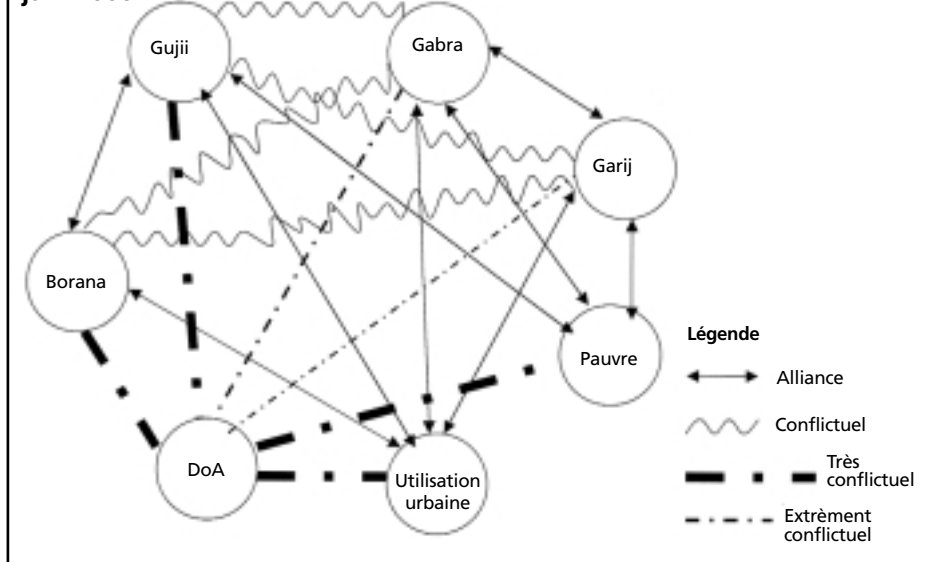
Des cartes sociales ont été utilisées pour l'estimation des limites des Associations des Paysans (AP) et des campements ainsi que des modes d'exploitation des terres (tels que les habitudes de pâturage et les terres agricoles) et les infrastructures économiques et sociales (voir Figure 2). La carte permet de repérer rapidement les ressources forestières dans les AP. Une fois les données de base cartographiées, il a été demandé aux participants d'énumérer et de placer sur la carte, les différentes ethnies vivant dans la région. Une première liste de parties prenantes a été dressée en procédant de cette manière. Cet outil a en partie servi d'exercice de préparation et a permis aux participants de se familiariser avec les approches participative de collecte de données qui étaient en grande partie nouvelles dans cette région. La réalisation d'une activité relativement peu complexe a permis d'établir la confiance avant de passer à un travail plus fouillé.

La matrice des 3R

Cet exercice a permis d'étudier les *droits* d'une partie d'exploiter la forêt, ses *responsabilités* dans la gestion et les revenus tirés des ressources forestières. Il a été demandé aux participants d'énumérer toutes les populations qui exploitent les ressources forestières et/ou qui sont concernées par lesdites ressources dans leur région (on s'est référé à la carte sociale pour les différents groupes). Chaque partie prenante identifiée a été placée sur un axe vertical de la matrice et des détails concernant les 3R ont été ensuite rassemblés pour chacune de ces parties

11. La méthodologie a été adaptée de Dubois et Lowore (2000) (le cadre des 4 R) et Responding to Conflict (2002) (les outils d'établissement des cartes de conflits).

Figure 3: Carte des relations par les utilisateurs urbains de la forêt Arero, juin 2000



prenantes. Les informations recueillies au cours de l'analyse ont servi à cerner les différents points de vue du groupe en ce qui concerne les droits, les responsabilités et les revenus. Ce travail a permis de comprendre les droits et l'utilisation des ressources dans la pratique. « L'interrogation de l'outil » ou en d'autres termes, l'analyse plus approfondie des premières informations placées sur la matrice par la communauté a été très importante pour la matrice des 3R. Les agents de terrain ont procédé à des interviews ciblées en vue de recueillir des informations supplémentaires sur les droits et les responsabilités.

Les renseignements sur les revenus sont délicats et on a donc cherché à estimer de façon générale l'importance des revenus des différents groupes afin de fournir un indicateur les moyens de subsistance/dépendance des groupes par rapport aux ressources forestières.

Un exemple de la matrice des 3R figure en annexe 1.

La carte des relations

Une carte des relations a été utilisée pour analyser la nature des relations basées sur les ressources qui existent entre diverses parties prenantes primaires et secondaires. On a identifié de nouveau les parties prenantes qui exploitent la forêt. Les groupes ont été ensuite disposés en cercle et les relations qui existent entre eux (en ce qui concerne les forêts) ont été notées. Les cartes des relations ont été utilisées pour démontrer si la relation qui lie les groupes est basée sur des intérêts

conflictuels, sur la compétition pour l'accès à des ressources forestières particulières, sur une alliance, sur la collaboration, sur l'appui et sur l'assistance ou si elle est neutre (voir Figure 3). La discussion et l'analyse des informations par les communautés ont permis de disposer d'informations vitales sur les raisons qui expliquent les différentes relations et fournit des points de départ pour la résolution des problèmes ou des conflits.

Les résultats de l'analyse des parties prenantes

Les résultats obtenus à ce jour sont le fruit d'un processus d'analyse continue, ils conviennent de les utiliser et de les développer dans le cadre des futurs travaux et négociations.

Qui profite de la forêt ?

Figure 4 fait la synthèse des acteurs qui exploitent directement et indirectement les

Figure 4: Synthèse préliminaire des parties prenantes des forêts de genévriers du Borana – utilisateurs directs et indirects

Les utilisateurs indirects –

- Les vendeurs des produits forestiers et les boutiquiers des villes de Negele et de Yavelo revendent au détail du bois et des produits forestiers tels que le charbon.
- Les constructeurs utilisent le bois de genévrier comme matériau de construction résistant aux termites.
- Les propriétaires de restaurants et les pâtisseries achètent du bois de chauffe et du charbon en quantités relativement importantes.
- La plupart des ménages urbains achètent du combustible pour la cuisine auprès des producteurs qui le rapportent des forêts et des régions boisées.

Utilisateurs indirects –

- Institutions intéressées – L'administration des terres rurales fédérales/régionales/des Woredas et des ressources naturelles est chargée du contrôle, de la protection et de la gestion des ressources forestières pour le compte du gouvernement régional.
- Les comités des AP et des Woredas sont chargés par le gouvernement de la gestion des terres au niveau local.
- Les institutions traditionnelles Boranas: Le Gadda et les chefs ayant des intérêts majeurs à long terme dans la conservation des forêts.
- Diverses ONG se sont intéressées à ces forêts. NCA/Mekane Yesus à Yavelo et Arero a appuyé la production de jeunes plants, la création de plantations et la construction de routes forestières.
- Les institutions universitaires telles que l'université d'Addis Abeba Biology department / EARO.

Utilisateurs directs –

- Groupe de pasteurs Boranas, Gabras, rapatriés Garris
- Villageois agro-pasteurs vivant autour et l'intérieur des forêts (plusieurs ethnies)
- Les pauvres des zones urbaines/périurbaines dans toutes les forêts qui jouxtent la forêt.
- Le services des forêts et autres organes de l'Etat
- Les ramasseurs de bois / les contrebandiers
- Les forces de défense éthiopiennes.

ressources forestières et qui ont été identifiées lors de l'analyse des parties prenantes. Un troisième groupe d'institutions qui exploite indirectement lesdites ressources a été également identifié.

Ces parties prenantes viennent d'ethnies et de milieux différents (par exemple, rural/urbain, niveaux d'instruction et de revenus) et exploitent la forêt de diverses façons, y ont des intérêts différents et en dépendent à des degrés divers.

Les groupes qui exploitent le plus la forêt sont les communautés qui vivent à proximité de cette ressource, notamment les vendeurs de bois et de poutre de construction, les éleveurs, les ramasseurs de bois de chauffe, les utilisateurs '*hulluuqqoo*', les ramasseurs de miel sauvage et les fabricants de charbon. Il s'agit des clans Oromo (Boranas, Gabras, Gujiis, Arsis), les rapatriés somalis (Garris et Merihans) et autres groupes ethniques (Konsos et Amharas).

Les utilisateurs directs exploitent les ressources pour leur subsistance et pour les revenus tirés de la vente de ces ressources. Dans la plupart des cas, on considère que les revenus tirés de la vente des produits forestiers sont plus faibles dans le passé qu'aujourd'hui. Par ailleurs, la subsistance dépend de plus en plus de la commercialisation de ces produits.

Le service des forêts est chargé de la protection et de la gestion des forêts pour le compte du gouvernement régional. Le département tire directement profit des ressources forestières grâce à la vente de permis d'exploitation de bois. Son rôle de gestionnaire et protecteur lui permet de disposer d'un budget et lui confère le droit de contrôler l'utilisation des ressources forestières et des responsabilités connexes.

Les utilisateurs indirects constituent un aspect important de l'exploitation des ressources forestières. Les demandes des commerçants urbains et ruraux, des constructeurs, des propriétaires de restaurants et de pâtisserie et autres augmentent et offrent constamment des opportunités commerciales pour de nombreux utilisateurs. Pratiquement toutes les constructions des centres urbains en expansion – y compris les bâtiments des services de l'Etat – utilisent le genévrier.

Au niveau institutionnel, les principales parties prenantes sont : certains services de l'Etat, les organes administratifs locaux et les forces de défense éthiopiennes. Les conseils des AP et du Woreda sont chargés par le gouvernement de la gestion des terres au niveau local et incluent les forêts dans leurs attributions. La police et les tribunaux jouent aussi un rôle dans le contrôle de l'exploitation des ressources. Parmi les autres institutions intéressées on peut citer : les institutions scientifiques nationales et internationales intéressées par la biodiversité et la conservation des forêts.

Figure 5: Analyse des parties prenantes en fonction de leurs droits et de leurs intérêts

Droits – parties prenantes primaires	Intérêts – parties prenantes secondaires
<i>Gadaa du Borana</i> Le Service des forêts et autres organes de l'Etat Les AP et les comités de Woreda Les groupes de pasteurs: les Boranas, les Gabras Les villageois agropasteurs vivant à l'intérieur et autour des forêts (plusieurs ethnies) Pauvres urbains/ périurbains dans toutes les villes jouxtant la forêt	Les groupes de pasteurs – rapatriés Garriis Les exploitants de bois / contrebandiers Les forces de défense éthiopiennes Les vendeurs des produits forestiers et les boutiquiers des villes revendent au détail, du bois et des produits forestiers tels que le bois. Les constructeurs utilisent le bois comme matériau de construction. Les propriétaires de restaurant et les pâtisseries– bois de chauffe/charbon La plupart des ménages urbains Les institutions universitaires et les ONGs

Qui a des droits sur les forêts ?

Figure 5 présente les différentes parties prenantes en fonction de leurs *droits* sur les ressources forestières.

L'analyse des parties prenantes a permis d'identifier trois principales institutions qui ont actuellement des droits *de facto* ou *de jure* de *gérer* les forêts: le service des forêts, le Gadaa Borana et les Associations Paysannes (AP).

Le service des forêts

Les forêts de genévriers sont légalement enregistrées comme zones forestières Nationales/Régionales prioritaires (*National/Regional Forest Priority Areas*) et sont gérées par le service des forêts (SF) de l'administration des terres rurales et des ressources naturelles du Gouvernement régional du Oromiya. Au nombre des responsabilités des services de vulgarisation, dont le SF fait partie, on peut citer : la promotion du développement technologique, la planification et la gestion des terres et des ressources naturelles et la conservation de la forêt. Cependant les agents de vulgarisation de l'Etat – même ceux qui interviennent dans les zones pastorales – ne reçoivent aucune formation dans le domaine du pastoralisme.

Aux termes de la législation de l'Etat, les communautés locales n'ont pas le droit d'exploiter les principaux produits forestiers, mais elles sont autorisées à prélever les produits forestiers non-ligneux tels que les pâturages, le miel sauvage, le bois de chauffe et le foin, à la discrétion du SF. L'utilisation des bois ayant une valeur

commerciale est strictement réglementée ou interdite. Ainsi, aux termes de la législation en vigueur, il y a peu d'équité en matière d'utilisation des ressources forestières; les communautés sont uniquement autorisées à partager les ressources qui ont peu de valeur, mais pas celles qui ont une grande valeur.

De nombreux produits qui sont légalement prélevés tels que le miel sauvage et les plantes aromatiques ayant une valeur cosmétique (*muka qayyaa*) sont de plus en plus exploitées de façon opportuniste et sous un régime d'accès libre, puisque le SF n'a élaboré aucune règle d'utilisation.

Comme nous l'avons vu, la politique actuelle du gouvernement tente de plus en plus d'exploiter les possibilités offertes par la gestion communautaire et décentralisée des ressources naturelles. Toutefois, cette initiative dépend des nouvelles façons de travailler avec la communauté et de la soutenir afin de lui permettre de gérer durablement l'environnement local. A ce jour, les gouvernements régionaux n'ont toujours pas précisé la manière dont cette gestion se fera concrètement. Au niveau local où des expériences sont en cours, on observe clairement une réticence quant à la gestion communautaire de certaines zones. On ne sait pas au juste si les services techniques du gouvernement abandonneront facilement ou accepteront de « perdre » leur pouvoir sur les ressources naturelles.

L'institution du *Gadaa*

En dépit du rôle formel de gestionnaire joué par le service des forêts, l'analyse des parties prenantes a clairement montré que le **Gadaa du Borana** est la structure qui est la plus concernée par l'exploitation et la gestion de *facto* de la forêt.

Comme nous l'avons montré dans le chapitre 3, les Boranas¹² sont bien connus pour leurs systèmes traditionnels de gestion rigoureuse des ressources et leurs systèmes sociaux forts. La Gadaa du Borana représentent tous les clans Boranas et est la plus haute autorité traditionnelle capable de prendre des décisions légitimes qui affectent la vie de chaque Borana.

Le *Gadaa* est une institution pan-Oromo. C'est une institution séculaire qui fonctionne depuis 600 ans au moins. Elle a été affaiblie dans les régions centrales du Oromiya par le long processus historique et politique qu'a connu l'Éthiopie. En dépit de tout cela, le Gadaa du Borana demeure cependant l'une des institutions traditionnelles la mieux préservée de l'Éthiopie contemporaine.

12. Les savants ont des points de vue divergents sur les fonctions du Gadaa. Selon Legesse (1973, 2000) le Gadaa assume des responsabilités militaires, économiques, politiques et rituelles dans la chefferie de la société Oromo. Par contre, d'autres considèrent que le Gadaa comme moins pertinent au plan politique, jouant des rôles uniquement rituels (Baxter, 1978; Hinnant, 1978). À la lumière de nos récents travaux sur le Gadaa nous dirions que le Gadaa correspond plus à la première définition, malgré le récent affaiblissement de l'institution notamment après 1974. Ce qui signifie que ce changement de l'influence du Gadaa peut l'amener progressivement à jouer un rôle plus rituel.

Le *Gadaa* comprend trois organes : un *Gadaa Arbora* et deux *Gadaa Kontoma*. L'*Arbora* concerne tous les Boranas et est donc au-dessus du *Gadaa Kontoma*. Toutefois, les deux chefs suprêmes du *Kontoma* sont aussi membres du conseil *Adulaa* (le conseil législatif des Borana) qui comprend six membres. C'est « une communauté d'égaux » dont les membres ont le même pouvoir de décision. C'est la version Borana du « gouvernement par comité » (Legesse, 1973: 63).

Les plus grands défis auxquels font face les systèmes sociaux du *Gadaa* sont liés aux changements qui affectent les moyens de subsistance et particulièrement au niveau de pauvreté qui prévaut au sein des Boranas. La question de l'expansion de l'agriculture a été analysée lors d'une rencontre avec les anciens et les membres du *Gadaa*. Les membres du *Gadaa* ont reconnu qu'en continuant à interdire l'agriculture, ils n'avaient pas tenu compte des préoccupations de ceux qui avaient perdu leurs animaux ou du fait que la pauvreté avait fait de l'agriculture une stratégie de survie. Les participants ont conclu que le *Gadaa* avait involontairement forcé un grand nombre d'individus à violer leur loi et les règles de leur système traditionnel. L'incapacité à reconnaître la nécessité de changer et l'accent mis sur la préservation de la culture traditionnelle Borana, plutôt que sur l'adaptation aux réalités actuelles, avaient dans une certaine mesure, sapé le rôle du système traditionnel.

Les forêts sont traditionnellement considérées comme faisant partie intégrante des terres Boranas, la gestion forestière relevant de la responsabilité du *Gadaa*. Reconnaisant cet aspect et l'importance des facteurs historiques et sociaux dans la détermination des droits de posséder et de gérer la terre, le projet considère le *Gadaa* comme un partenaire clé du service des forêts dans toute structure conjointe de gestion à venir.

Le projet a donc commencé à travailler avec le *Gadaa* comme point de départ de la représentation des utilisateurs de ressources et des groupes d'intérêt locaux qui n'ont pas été pris en compte dans les structures et les systèmes modernes de gestion de l'Etat. Le fait de travailler avec une institution communautaire quelconque risque d'occulter la réalité complexe d'une communauté où divers groupes peuvent avoir différents intérêts en ce qui concerne une ressource donnée. Le *Gadaa* reste une institution légitime et relativement fonctionnelle avec laquelle le projet peut collaborer. Toutefois, on ne connaît pas bien le degré de représentativité de cette structure aux yeux des différentes parties prenantes identifiées compte tenu la présence de plusieurs ethnies, de villages d'agro-pasteurs et des pauvres des zones urbains et périurbains. La représentation équitable des parties prenantes primaires sera essentielle dans la mise en place réussie d'un système de gestion. Cet aspect représente un défi important pour le *Gadaa* si celui-ci veut établir un nouveau partenariat de gestion avec le gouvernement. Les questions de représentation entre

les groupes sociaux et au sein de ceux-ci constitueront un aspect central de la phase de négociation du projet.

L'administration du gouvernement local

En Ethiopie, les associations paysannes/pastorales (AP) représentent l'échelon le plus bas dans la hiérarchie du gouvernement régional. L'AP est chargée de l'allocation au niveau local des terres agricoles, en particulier des propositions de location de terres faites par les investisseurs. Lorsque le gouvernement veut que la communauté se réunisse ou s'organise pour un programme de vivres contre travail (*Food for Work*) ou de création d'emplois par exemple, il passe par l'AP. Le rôle officiel de l'AP donne beaucoup de pouvoir et d'autorité sur les ressources, y compris sur les décisions relatives à ceux qui tirent profit des ressources.

Les représentants de l'AP sont « élus » à leur poste au sein de la communauté, toutefois, peu d'éléments indiquent qu'ils ont été formés pour se perfectionner et assumer leur rôle au sein du gouvernement local. Actuellement, dans la pratique, l'AP représente le gouvernement auprès des communautés plutôt que de représenter les communautés auprès du gouvernement. Par exemple, aux termes de la politique d'investissement actuellement en vigueur, l'AP est chargé de mener un processus de consultation pour toutes les questions relatives aux investissements locaux. Cependant, l'absence d'une véritable représentation communautaire et le traitement inapproprié des demandes d'achat de terrains faites par les investisseurs ont entraîné des actions civiles et des protestations de la part des communautés et du *Gadaa*.

Concernant la gestion forestière, l'AP est chargée de veiller au respect de la politique de l'Etat. Dans les zones forestières prioritaires (*Forest Priority Areas*) où le projet intervient, cela signifie que l'AP doit veiller à ce qu'aucun arbre de la forêt ne soit coupé de façon illégale et que les quantités réglementaires ou limitées de produits non-ligneux soient respectées par les communautés locales. L'AP et le service des forêts choisissent conjointement des gardes pour surveiller la forêt de l'association et travaillent ensemble pour mettre en place des programmes de création d'emplois dans le domaine de la plantation d'arbres, en les personnes qui devraient y participer.

Quels rapports les parties prenantes entretiennent-elles ?

Le BCFMP travaille actuellement avec les trois « institutions de gestion » identifiées au cours de l'analyse des parties prenantes, en vue de mettre en place une nouvelle structure qui sera légitime aux yeux de l'Etat et des communautés locales. Cependant, cette légitimité dépendra de la représentation, au sein de la nouvelle structure, de toutes les parties prenantes identifiées lors de l'analyse.

Parmi les groupes qui sont alliés aux Boranas ou qui ont des liens étroits avec eux, on peut citer les autres groupes Oromo (qui constituent la majorité de la population) et les Konsos qui se sont installés au Borana.

Tous les clans Oromo possèdent un système traditionnel de gouvernance de type *Gadaa*; d'autres clans Oromo de la région ont leurs propres structures *Gadaa* (même si celles-ci sont moins fonctionnelles) mais reconnaissent et respectent sans aucun doute le système de gouvernance basé sur le *Gadaa*. C'est le cas des clans Gujiis et Gabras, qui ont des liens historiques et ethniques étroits avec les Boranas ainsi que des échanges sociaux réguliers et suivis. Les Boranas, les Gujiis et les Gabras coexistent selon des systèmes traditionnels de gestion conjointe des ressources naturelles, négociés qui constituent *de facto* le régime de propriété de la région. Les conflits, même s'ils existent, ont tendance à être relativement mineurs et à se régler rapidement à travers les mécanismes de résolution des conflits. Ces groupes reconnaissent et respectent beaucoup les règles du *Gadaa*.

Les Konsos se sont également installés au Borana aux termes d'un accord traditionnel : en adoptant la culture et la coutume Borana et en acceptant de vivre conformément au *Nagaa Borana*, « la paix du Borana », autrement dit vivre selon les valeurs et les lois traditionnelles (*Gadaa*). Une fois qu'ils se sont sédentarisés et qu'ils ont été assimilés la culture Borana, les Konsos sont réellement considérés comme des Boranas. Une fois de plus, ce groupe ethnique reconnaît et respecte beaucoup les règles du *Gadaa*.

Les Merihans sont un clan somali, installé autour de région de Nagelle par le HCR en tant que réfugiés rapatriés. Ils ont leurs propres institutions traditionnelles qui sont dirigées le chef de clan et le conseil des chefs de clan. On fait appel à ces institutions traditionnelles en cas de problèmes; les anciens ont discuté avec les structures locales du *Gadaa* pour négocier l'accès aux ressources locales (pâturages et eau). L'analyse des parties prenantes indique qu'il existe un lien fonctionnel entre les deux institutions traditionnelles (le *Gadaa* et les anciens du clan Merihan). Cependant, il faut œuvrer pour réaffirmer la pertinence et la légitimité de cette relation en ce qui concerne la gestion à long terme des forêts et les implications des revendications relatives à la propriété foncière.

Par contre, il existe de graves tensions et des conflits violents et sporadiques entre les rapatriés Garris et les Boranas. Les Garris prétendent être un clan Somali, même si leur langue maternelle est l'Oromiffa et même si traditionnellement ils affirment être Oromo. Certains Garris se sont sédentarisés, notamment les groupes défavorisés qui vivent dans les zones périurbaines autour de Nagelle (également installés par le HCR en tant que rapatriés) et dans les zones frontalières disputées telles que Uudat. D'autres sont restés nomades et exploitent la zone du Borana, y compris la forêt d'Arero.

Les relations qui existent entre les Garris et les Boranas datent de longtemps et sont complexes. Les Garris possèdent aussi leur propre institution traditionnelle des anciens et ils connaissent le système du Gadaa. Pendant les périodes où la coexistence entre les ethnies est plus pacifique, on constate qu'il y a des consultations et des négociations entre les deux structures traditionnelles. Cependant, ces derniers temps, les rapports entre les Boranas et les Garris ont été marqués par des conflits liés aux frontières régionales contestées – la frontière sud-est qui sépare la région Oromiya (qui marque également la limite de Borana) et la région Somali contiguë. Les Boranas prétendent avoir perdu des terres (y compris des puits traditionnels importants) à la faveur des récentes modifications des frontières régionales tandis que les Garris affirment que les terres leur appartenaient au départ. Les contre-revendications succèdent aux contre-revendications. De nombreux Boranas affirment par ailleurs que les Garris profitent actuellement des insuffisances de la gouvernance (l'autorité traditionnelle ébranlée / autorité gouvernementale inefficace) pour exploiter les ressources sans tenir compte des autres groupes.

L'établissement d'une relation fonctionnelle entre les Garris et les autres groupes (et pas uniquement avec les Boranas) constituent un défi majeur de la gestion des ressources locales.

Enfin, les Amharas qui se sont installés dans la région appartenaient en grande partie à la population de l'ancienne garnison, installée autour de Nagelle avant et après le régime du Derge. Ces groupes se concentrent autour des zones périurbaines. Les Amharas ont profité de l'absence d'une gestion forestière efficace (de la part de l'Etat ou des institutions traditionnelles) pour devenir l'un des principaux exploitants des ressources forestières. Ils connaissent les institutions traditionnelles de la région puisqu'ils viennent présenter leurs hommages au *Gadaa* lorsque cette institution effectue des visites de cérémonie dans la plaine du Liban. Cependant, il est prévu que la reconnaissance et le respect légitimes soient négociés dans le cadre d'une nouvelle gouvernance et d'un régime de gestion des ressources.

Les attitudes des Boranas

Les aspects relatifs à la jouissance et au contrôle des ressources sont des questions délicates qui dépassent la sphère économique pour de nombreuses communautés pastorales. Dans la plupart des zones pastorales, la terre (et ses ressources) est comprise en termes de générations passées, présentes et de futures d'une famille ou une société sur une échelle plus grande « ...la terre appartient à une grande famille dont beaucoup de membres sont décédés, peu vivent encore et une multitude ne sont pas encore née » (Un éleveur nigérian cité dans Lane, 1998:1).

Dans le cadre de notre étude, certains Boranas (ainsi que d'autres groupes et des individus qui travaillent dans les services de l'Etat) sont hostiles à l'idée de parties

Encadré 6: La rivalité et les conflits entre l'AP et le *Gadaa*

1. Traditionnellement un éleveur qui amenait son bétail dans une zone négociait les droits de pâturage avec le conseil Arda. La décision était prise en fonction du nombre d'animaux qui paissaient déjà dans la région et de la disponibilité de fourrage. Si la zone était déjà exploitée au maximum de son potentiel, on demandait à l'éleveur de prospecter d'autres zones de pâturage régies selon le système de gestion traditionnel. A présent, lorsqu'une telle décision est prise, les éleveurs à qui on a « refusé » l'accès peuvent maintenant s'adresser à l'AP pour obtenir une autorisation légale de faire paître leurs animaux dans la zone.

2. Dans les années 1970, le gouvernement a proposé que les comités des AP reprennent la gestion de l'eau. Cette proposition a été très contestée par le *Gadaa* et elle a été formellement rejetée par le *Gumi Gayoo* (l'assemblée générale) avant d'être abandonnée comme stratégie du gouvernement.

prenantes ayant des droits de prendre de décisions sur l'utilisation et la gestion des forêts « Borana ». Ces groupes hostiles sont souvent appelés « noyau dur ». Cependant, leurs préoccupations sont pertinentes et peuvent saper tout système de gestion quel qu'il soit si on ne les prend pas en compte. Actuellement, cet aspect est particulièrement pertinent puisque les différends frontaliers régionaux se poursuivent. Nous avons le sentiment que la reconnaissance de certains groupes en tant que parties prenantes de la nouvelle gestion, peut être manipulée pour promouvoir et légitimer des revendications des droits de propriété. Ces questions délicates devront être abordées de façon transparente lors des négociations entre les parties prenantes.

Les relations entre les principaux gestionnaires éventuels des ressources

L'analyse des parties prenantes a permis de mettre en lumière les tensions importantes qui existent entre les trois principales institutions chargées (*de facto* et *de jure*) de la gestion des ressources naturelles; i.e. entre le *Gadaa*, le service des forêts et les AP.

Les AP sont les exécutants sur le terrain de la politique de l'Etat et travaillent en étroite collaboration avec le service des forêts. Les relations entre les deux institutions semblent bonnes.

Toutefois, lors des discussions avec les agents du service des forêts en particulier au début du projet, on considérait que les communautés étaient incapables de gérer les forêts et qu'elles étaient les principaux agents de leur destruction.

Encadré 7: Que pensent les responsables du *Gadaa* de la proposition de gestion conjointe des forêts?

Adulaa Jaarsoo Taarii, qui occupe le quatrième rang dans la hiérarchie de l'actuel *Gadaa*, pense que la forêt peut être gérée efficacement à travers une approche conjointe, à condition que le *Gadaa* soit investi du pouvoir de prise de décision. Il ne voit aucune différence significative entre les fonctions du *Gadaa* et celles des structures des AP dans une relation de travail en collaboration. Il affirme que les responsables de l'AP ne peuvent pas être au-dessus des sanctions du *Gadaa* parce qu'il s'agit d'une institution pan-Borana qui peut voter des décisions relatives à l'accès et aux droits aux ressources des Boranas. Le *Gadaa* peut déclarer un individu *persona non grata* en ce qui concerne l'accès aux ressources Boranas, le mariage avec des femmes Boranas etc. en cas de manquement grave aux lois et règlements de la société. Même s'ils sont les représentants du gouvernement dans les zones rurales, les responsables de l'AP sont toujours des Boranas et doivent donc se conformer aux lois et règlements Boranas. Ils respectent par conséquent les lois Boranas.

Jaarsoo Taarii a cité des cas où les deux institutions travaillent en étroite collaboration pour constituer des réserves de pâturage communautaires (*kaloo*) et pour revoir les pâturages d'hivernage ainsi que les accords relatifs aux pâturages de saison sèche en vue de leur partage équitable entre les membres des AP de *Fuuldoya*, de *Haroodiimtuu* et de *Reenjii* à *Arero*. Lors des réunions de prise de décision sur cette question, le *Abbaa Gadaa* (le responsable du *Gadaa*) lui-même et l'un des membres de son conseil représentaient le *Gadaa*, alors que les AP étaient représentés par leurs présidents respectifs et par des membres influents. Les participants sont parvenus à un accord et ont décidé que chaque AP rectifierait la position de son village pour créer un grand pâturage tampon auquel toutes les populations qui sont membres de ces AP auraient un accès équitable. La présence des responsables du *Gadaa* a donné de la légitimité à cette réunion et a permis la mise en application de la décision. Selon *Jaarsoo Taarii*, le *Gadaa* lui-même est certain que les deux institutions peuvent collaborer. Le *Gadaa* a l'autorité légitime et les pleins pouvoirs pour agir contre ceux qui ne se conforment pas aux règles, y compris les responsables de l'AP. Il a souligné que la structure traditionnelle est plus à même de sanctionner les comportements que la structure de l'AP.

Cependant, un autre ancien (*Borbor Bulee*) s'est dit préoccupé quant à la relation qui existe entre les deux institutions. À son avis, il subsiste un scepticisme sur le partenariat entre les deux institutions qui ne peut fonctionner efficacement que s'il est basé sur l'égalité. Selon *Borbor Bulee*, l'expérience a montré à ce jour que la structure du gouvernement local ne respecte pas le *Gadaa* et le manipule par exemple en mettant en application le recouvrement des taxes.

De l'avis de *Borbor Bulee*, la gestion durable des ressources forestières ne sera possible que lorsque la responsabilité et le pouvoir de gestion soient confiés aux anciens qui sont les gardiens de la ressource. Les anciens devraient avoir le pouvoir de sanctionner les comportements en particulier ceux d'une classe montante de jeunes qui est de plus en plus coupée des structures traditionnelles. Cette situation constitue un véritable défi.

Ces deux anciens semblent s'accorder sur un fait : les chances de succès du partenariat dépendent d'accords explicites qui confèrent à la structure de l'AP un rôle d'appui uniquement et à la structure traditionnelle, un rôle de premier plan.

Les attitudes évoluent puisque nos enquêtes indiquent clairement que les communautés géraient mieux au départ les forêts que les divers organes de l'Etat. Cependant, le *Gadaa* demeure sceptique quant à la disponibilité du service des forêts à reconnaître les compétences de gestion des communautés et à transférer véritablement le pouvoir de gestion et les droits d'utilisation. Cet état de fait est aggravé par la lenteur des progrès réalisés sur le terrain.

Les principales préoccupations exprimées par les membres du *Gadaa* se rapportent toutefois au rôle de l'AP dans la structure de gestion conjointe envisagée.

Il y a des antécédents de tension entre l'AP et le *Gadaa* quant à l'institution qui est la plus représentative de la communauté. Auparavant, la coexistence était houleuse et empreinte de rivalité; sans doute, s'agissait-il d'une intention délibérée de la part des gouvernements antérieurs. On a affirmé que le chevauchement des rôles et des responsabilités des deux institutions était en partie responsable de l'ébranlement des systèmes traditionnels. Le pouvoir et la juridiction de l'AP correspondent pratiquement à ceux des « conseils *madda* » du *Gadaa*.

Dans la pratique, l'AP est composée de Boranas, qui connaissent le système du *Gadaa* et qui sont régie par ce système. L'AP et le *Gadaa* collaborent pour parvenir à des décisions relatives au développement local. Toutefois, l'AP, tout comme le service des forêts, devra abandonner certains de leurs pouvoirs sur les ressources.

Faire face aux réalités des nouveaux systèmes de gestion : la diversité ethnique, le partage des ressources et les conflits

Le projet s'est servi de l'analyse des parties prenantes comme outil pour aider les populations à examiner les questions qui tournent autour des droits et des responsabilités des différents groupes. La prochaine étape du processus – celle de la négociation d'un nouveau système de propriété commune – exige que toutes les parties prenantes essaient de trouver un consensus sur ces questions.

Dans la dernière partie de cette publication, nous examinons ce qui reste à faire à la lumière des résultats de l'analyse des parties prenantes.

Négocier la mise en place d'une structure de gestion représentative

L'objectif du projet de gestion conjointe des forêts du Borana est de développer des liens et des partenariats en vue d'une gestion durable de la forêt sur la base d'une reconnaissance mutuelle des rôles et des responsabilités définies (voir Figure 7).

Dans le cadre de ce nouveau système, il est prévu que le *Gadaa* et le gouvernement (FD et PA) restent les détenteurs légitimes des droits sur la forêt. Cependant, l'analyse des parties prenantes a permis d'identifier un certain nombre de groupes ethniques qui exploitent la forêt et qui sont concernés par sa future gestion.

La principale tâche à laquelle le projet doit s'atteler est la mise en place, en collaboration avec les différentes parties prenantes identifiées, de mécanismes institutionnels qui contribueront à garantir la représentation de ces différents groupes et de leurs intérêts. Pour qu'un système de gestion conjointe fonctionne, le gouvernement doit reconnaître la légitimité du *Gadaa* et de son côté cette structure doit reconnaître les droits d'accès et/ou les intérêts des autres utilisateurs ou groupes d'utilisateurs. À leur tour, les autres groupes doivent s'engager dans un nouveau système de gestion basé sur le partenariat entre le *Gadaa* et le gouvernement et reconnaître ledit système.

SOS Sahel travaille actuellement avec le *Gadaa* pour rétablir son respect et sa reconnaissance en tant que structure de gestion de gouvernance et partenaire de

Figure 7: Un système regroupant toutes les parties prenantes dans un système de gestion conjointe des forêts



développement légitime des structures nationales et régionales du gouvernement. D'autres structures traditionnelles représentant d'autres groupes ethniques auront les mêmes chances d'acquiescer une légitimité et une reconnaissance, à travers l'interaction avec la nouvelle structure de gestion.

Cependant, il subsiste au niveau du *Gadaa* et de ces autres institutions des problèmes de gouvernance qui pourraient saper un futur système de gestion. La direction du *Gadaa* est actuellement investie d'une autorité et d'un pouvoir importants. Dans le cadre des systèmes actuels, l'efficacité du *Gadaa* dépend en

grande partie de la qualité de ce leadership. A l'heure actuelle, en l'absence de mécanismes formels de traitement des questions de responsabilité et de représentation, les leaders peuvent abuser de leur pouvoir et de leur autorité traditionnelle. Les systèmes de suivi et les procédures d'appel de l'organe de gestion conjointe devront être élaborés et discutés de manière inclusive pour corriger ces problèmes. C'est seulement de cette manière que le partenariat envisagé peut fonctionner et contribuer à une gestion durable des ressources.

Si les gouvernements régionaux et nationaux évoluent vers la légitimation des systèmes traditionnels de gouvernance, alors la structure de l'AP – échelon le plus bas dans la hiérarchie du gouvernement – fera partie de ce mouvement. Dans la pratique, cette évolution nécessite que l'AP soit soutenue. Un aspect central des études à venir consistera à permettre aux structures des AP d'assumer leur rôle en tant que partenaires de la communauté. Cela nécessitera un travail sur la compréhension des possibilités offertes par les acteurs du gouvernement et la façon dont ils utilisent le pouvoir ainsi que leurs rôles et responsabilités.

Le rôle des AP et leurs relations avec le *Gadaa* sont encore mal définis. Les membres des AP sont Borana et sont soumis aux règles du *Gadaa*. En tant que tel, ils reconnaissent et comprennent le système du *Gadaa*. En retour, le *Gadaa* doit reconnaître les rôles et l'utilité de l'AP, en tant qu'échelon le plus bas de la hiérarchie de l'Etat. Une fois de plus, cela ne se fera que lorsque les AP seront capables d'œuvrer pour une meilleure représentation et une plus grande équité dans la prestation de services et de lutter contre la corruption.

Enfin, la capacité à sanctionner ou à exclure les resquilleurs est l'une des pierres angulaires de la gestion des ressources communes. En l'occurrence, l'idée est que les communautés sanctionneront, avec l'appui de l'Etat, les resquilleurs ou les contrevenants dans le cadre du nouveau système de gestion. Les groupes qui décident d'agir en marge du nouveau système ou en violant ses règles, après avoir eu la chance de participer à sa mise en place et/ou à sa gestion, risquent l'exclusion. Cela suppose que la nouvelle structure de gestion sera appuyée par la majorité des groupes communautaires et le gouvernement. Le projet a la responsabilité d'expliquer clairement la situation à tous les groupes concernés dès le début des négociations.

Intervenir dans les situations de conflit

Les différents groupes d'utilisateurs de ressources ont des intérêts divergents (par exemple entre les Boranas et les Garris comme cela est décrit ci-dessus) et dans certains cas le conflit qui en résulte peut devenir violent.

Ce travail montre qu'il existe des systèmes traditionnels de résolution des conflits à l'intérieur des groupes ethniques qui sont parties prenantes et entre ces derniers.

Etant donné les niveaux de conflits qui existent dans le Borana, on peut supposer que ces systèmes sont moins fonctionnels aujourd'hui que dans le passé, même s'ils offrent toujours des possibilités (Coppock 1994). Les pressions extérieures accrues exercées sur les ressources de la zone, l'érosion des systèmes traditionnels et la faible cohésion sociale au sein des groupes ethniques, nous amènent à supposer que les conflits qui existent à l'heure actuelle dépassent dans bon nombre de cas le cadre des systèmes traditionnels de gestion des conflits.

On a souvent peur d'intervenir dans les conflits liés aux ressources du fait des conséquences négatives. Toutefois le conflit fait obligatoirement partie des systèmes de gestion conjointe. La résolution et la gestion des conflits seront essentiels à la capacité de gestion de la communauté.

La fonctionnalité actuelle des systèmes doit faire l'objet d'un examen plus approfondi, en faisant davantage référence à leur utilité et à leur application aux différents niveaux de conflits pouvant survenir dans un nouveau système de gestion. Les organes traditionnels de gestion des conflits doivent être identifiés et renforcés au sein de la communauté et les groupes de partenaires doivent être dotés de nouvelles compétences qui leur permettront de comprendre et d'intervenir dans des situations de conflit liées à la gestion des ressources naturelles.

Faire face aux nouveaux défis en matière de développement

Les exigences concernant les rôles des professionnels du développement et les compétences dont ils ont besoin pour assumer ces rôles sont à la fois élevées et évoluent sans cesse. Les compétences en matière de développement participatif, de planification et d'organisation communautaire, les techniques de négociation et de médiation, l'appui institutionnel ainsi que la gouvernance traditionnelle et moderne, le développement de la société civile et les cadres légaux de décentralisation, sont des nouveaux outils dont les agents de développement ont besoin, en plus de leurs capacités techniques.

Le fossé qui sépare ces besoins et les agents de développement qualifiés est encore large et il continuera d'entraver la mutation nécessaire dans la pratique du développement tant qu'il ne sera pas comblé.

La nouvelle pratique en matière de développement a désespérément besoin de praticiens du développement et ces nouveaux professionnels devraient sortir des différents établissements d'enseignement supérieur et des universités, qui sont de plus en plus nombreux en Ethiopie. Il est préoccupant de noter que les institutions universitaires chargées de la formation des professionnels de demain n'évoluent pas assez rapidement ou ne sont pas à la hauteur de ce défi.

Les nouveaux régimes de propriété commune: les nouveaux partenariats pour la gestion

On dispose de beaucoup d'informations sur les systèmes et les institutions de gestion des ressources naturelles du passé. La région du Borana a été bien étudiée et ses institutions et systèmes traditionnelles ont servi de leçons en matière de développement. Ce qui est moins bien décrit c'est la façon dont les systèmes traditionnels pourraient être transformés ou redynamisés pour fonctionner dans le contexte actuel.

Le projet du Borana met l'accent sur la compétence, la capacité, la prise de conscience et l'activité des structures traditionnelles locales et les systèmes de gestion des ressources dans les conditions actuelles. Les questions relatives aux systèmes traditionnels en transition sont complexes et délicates. La crainte d'intervenir dans les systèmes traditionnels se traduit souvent par l'absence de mesure ou un discours sur le développement participatif qui ne cadre pas avec le contexte social actuel.

A la lumière de ce qui précède, l'initiative que nous menons actuellement doit être perçue comme une expérience pilote. Elle répond à des besoins et à des désirs exprimés par des groupes locaux relativement à la gestion de leur vie et de leurs ressources. Dans la prochaine étape, les structures traditionnelles et étatiques doivent mener une réflexion approfondie sur la façon dont cette initiative peut fonctionner dans la pratique. Les institutions traditionnelles doivent surtout décider si elles doivent mettre en oeuvre ou non les changements qui leur permettront de travailler sur une base plus équitable avec les structures modernes de l'Etat.

L'objectif de SOS Sahel est d'aider les parties prenantes à regarder vers l'avenir plutôt que vers le passé en ce qui concerne les possibilités de développement des institutions traditionnelles et des systèmes locaux de gestion.

La conclusion qu'il convient de tirer sur notre travail et les leçons apprises est la suivante : l'identification des différentes parties prenantes et la compréhension de leurs différents intérêts est un processus d'apprentissage progressif. La mise en oeuvre d'un projet sur une ressource exploitée par de multiples utilisateurs nécessite du temps si on veut obtenir des résultats positifs durables. Le fait de travailler à partir d'un calendrier à court terme fixé par le donateur comporte de véritables risques en ce sens que l'arrêt inopportun de l'appui ou des approches précipitées pourrait causer de graves problèmes aux *nouveaux* systèmes de gestion des ressources qui sont en cours de création.

Annexe 1. Exemples de résultats de l'analyse des parties prenantes

Une synthèse des droits, responsabilités et revenus des principales parties prenantes de l'AP d'Areeri			
Parties prenantes	Responsabilité	Droits	Revenus
Eleveurs	Custodians of range management Surveillants de la gestion des parcours	Utilisation des ressources des pâturages, décisions relatives aux espaces.	Pâturage et ressources connexes
Utilisateurs des forêts à des fins rituelles	Aucun	Utilisation d'arbres/d'arbustes à des fins rituelles	Raison culturelle
Exploitants de produits cosmétiques	Aucun	Droits d'utilisation des produits dérivés des plantes aromatiques	Valeur cosmétique pour les femmes, génération de revenus pour les ménages
Exploitants de bois de construction	Aucun	Droit de facto	Génération de revenus pour les ménages, clôture des enclos d'animaux, construction de maison.
Exploitants de bois de chauffe	Aucun	Droits d'utilisation du bois mort	Fourniture d'énergie domestique, génération de revenus pour les ménages
Ramasseurs d'aliments sauvages	Aucun	Droits d'utilisation sur ce que la nature produit naturellement	Complément du régime alimentaire des humains, génération de revenus pour les ménages même si cela est rare, mécanisme d'adaptation pendant les sécheresses.
Ramasseurs de miel sauvage	Aucun	Droit d'utilisation de ce qui est disponible à ce moment là	Complément du régime alimentaire des humains, génération des revenus des ménages.

Références bibliographiques

- Arnold, J. 1998. *Managing forests as common property*. FAO Forestry Paper 136. ODI, FTPN, FAO. Rome.
- Bassi, M. 1996. *Power's Ambiguity or the Political Significance of Gadaa*. In *Being and Becoming Oromo, Historical and Anthropological Enquiries*. Edité par P. Baxter, J. Hultin and M. Triulzi. Red Sea Press. Asmara, Eritrea.
- Bassi, M. 1990. *The system of cattle redistribution among boraan Obbuu and its implications for development planning*. In *Property, Poverty and People: Changing Rights in Property and Problems of Pastoral Development*. Edited P. Baxter and R. Hogg. University of Manchester. Direct Design Printers, Dorset.
- BCFMP, 1999. *Gaining a Common Understanding: The core concepts of Collaborative Forest Management*. Document interne du projet de gestion conjointe des forêts du Borana. SOS Sahel International (GB) Ethiopie.
- BCFMP, 1998. *Borana Collaborative Forest Management Project*. Document de projet. Projet de Gestion conjointe des Forêts du Borana. SOS Sahel International (GB) Ethiopie.
- Bromley, D.W. & Cernea, M.M. 1989. *The management of Common Property Natural Resources: Some conceptual fallacies*. Document de discussion n° 57 de la Banque Mondiale, Banque Mondiale, Washington.
- Coppock, L. 1994. *The Borana Plateau of Southern Ethiopia: A Synthesis of Pastoral Research, Development and Change. 1980-1991*. ILCA, Nairobi.
- Department for International Development (DfID), 1999. *Sustainable Livelihoods Guidance Sheets*, DfID, London.
- Friis I. & Tadesse, M. 1990. *The evergreen forests of tropical N.E. Africa*. Procès-verbal de la 12e réunion plénière de aetfat. Hambourg, Allemagne
- Getachew, K. 2000. *An Overview of Government Policy Interventions in Pastoral Areas: Achievements, Constraints and Prospects*. Actes de la conférence. National Conference on Pastoral Development in Ethiopia, Pastoralist Forum Ethiopia, Addis Ababa, Ethiopie.
- Gouvernement de l'Ethiopie, 2000. *Interim Poverty Reduction Strategy 2000/1-2002/3*. Addis Ababa, Ethiopie.
- Hardin, G. 1968. The Tragedy of the Commons. *Science* 280: 682-683

- Haugen T. 1992. *Woody vegetation of Borana, south Ethiopia. A study of the main vegetation types of the area*. Ethiopian Evangelical Church Mekane Yesus, Negele, Borana, Ethiopie.
- Helland, J. 2000. *Institution Erosion in the Drylands : The Case of the Borana Pastoralists*. Pastoralists and Environment : Experience from the Greater Horn of Africa. Actes d'un atelier régional, PP.
- Helland, J. 1999. *Land Alienation in Borana : Some Land Tenure Issues in a Pastoral Context in Ethiopia*. Eastern Africa Social Science Research Review. Vol.xv. No.2.
- Helland, J. 1997. *Development issues and challenges for the future in Borana*. Document de discussion. Norwegian Church Aid. Addis Ababa, Ethiopie.
- Helland, J. 1996. *The Political Viability of the Borana Pastoralism: A discussion of some features of the Political System of the Borana Pastoralists of Southern Ethiopia*. In Being and Becoming Oromo, Historical and Anthropological Enquiries. Edité par P. Baxter, J. Hultin et M. Triulzi. Red Sea Press. Asmara, Erythrée.
- Helland, J. 1982. *Social Organisation and Water Control Among the Borana*. Development and Change. Vol.13. 239-258. SAGE, London.
- Hesse, C. & Trench, P. 2000. *Qui gère les ressources communes?* Securing the Common Series No.1. IIED programme des zones arides, SOS Sahel International (GB).
- Hogg, R. 1997, *Drought Contingency Planning to Support Pastoralist Livelihoods in Ethiopia*, Consultants Report, UNDP-Emergencies Unit for Ethiopia (UNDP-EUE), Addis Ababa, Ethiopie.
- Hogg, R. 1992, *NGOs, pastoralists and the myth of community: three case studies of pastoral development from East Africa*, Nomadic Peoples 30:122-126.
- Hogg, R. 1990, *An Institutional Approach to Pastoral Development : An Example From Ethiopia*, Pastoral Development Network. Paper 30d. ODI.
- Hinnant, J. 1978 "The Guji: Gadaa as a Ritual System" in Paul Baxter et Uri Almagor (eds.): *Age, Generation and Time: Some Features of East African Age Organisations*.
- Lane, C. 1998. "Introduction". In Charles Lane (ed.). *Custodians of the Commons: Pastoral Land tenure in East and West Africa*. London: Earthscan Publishers Ltd.
- Legesse, A. 2000 *Oromo Democracy: An Indigenous African Political System*. Asmara: The Red Sea Press, Inc.
- Legesse, A. 1973. *Gadaa: Three Approaches to the Study of African Society*. New York . Free press.
- Oba, G. 1998. *Unpacking Extension Plans for Pastoralists: Proposals and Guidelines for Future Range Development in the Lowlands of Booran, Southern Ethiopia*. Consultants Report. GTZ – BLPDP, Nagelle, Ethiopie.

- Oba, G. 1996. *Shifting Identities along Resource Borders : Becoming and Continuing to be Borana Oromo*. In *Being and Becoming Oromo, Historical and Anthropological Enquiries*. Edité par P. Baxter, J. Hultin et M. Triulzi. Red Sea Press. Asmara, Erythrée.
- ODA, 1996. Stakeholder Analysis. HMG. Londres (GB).
- Ostrom, E. 1990 *Governing the Commons; The Evolution of Institutions for Collective Action*. Cambridge University Press.
- Russ, G. W. 1979. *Reports on Ethiopian forests compilé par Wolde Michael Kelecha*. Addis Ababa, Ethiopie.
- Sandford, S. & Yohannes, H. 2000. *Emergency Response Interventions in Pastoral Areas of Ethiopia*. Pastoral Appraisal Team, UK Department for International Development (DfID).
- SMCPR, 1999. *Training on Common Property Resources*. Shared Management of Common Property Resources, Action Research Programme. BCFMP. IIED Programme des zones arides, SOS Sahel International (GB).
- SOS Sahel Borana Drought Response Programme, 2000. *Change Agents Review : Improving Actions in Relief and Development, Common Goals, Common Understanding, Common Approaches*. Actes d'un atelier. SOS Sahel International (GB), Nagelle, Ethiopie.
- Tache, Boku 2000a. Changing Patterns of Resource Control among the Borana Pastoralists of Southern Ethiopia: A lesson for development agencies. In *Pastoralists and Environment: Experience from the Greater Horn of Africa*. Edité par Leif Manger et Abdel Ghaffar M. Ahmed, Addis Ababa, PP. 51-73.
- Tache, Boku 2000b. Individualising the Commons: Changing resource tenure among Boorana Oromo of Southern Ethiopia. Mémoire de maîtrise, School of Graduate Studies, Université d'Addis Ababa.
- Tadesse, M. (non daté). *A survey of the evergreen forests of Ethiopia*. Addis Ababa University, Department of Biology, National Herbarium, Addis Ababa, Ethiopie.